3 1761 06560684 0

BRIEF
DC
0010360

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/touysesorigine00pari

A Monsieur l'abbé Dubois
curé archiprêtre de Clermont
En témoignage de mon profond
respect

A Fuisset

ÉTOUY

ÉTOUY

SES ORIGINES

ET

SES ANCIENS SEIGNEURS

NOTICE

SUR UN VILLAGE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

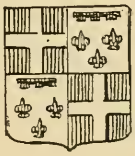

. . . *Antiquam exquirite matrem.*

VIRGILE

PARIS

IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE

9, RUE DE FLEURUS, 9

1894

LIBRARY
AUG
29
1979
UNIVERSITY OF WASHINGTON

. . . . . DILECTISSIMÆ

CONJUGI . . . . . MA

RITUS. . . . . D.D.

IN XRO· QUIESCENTI IN PACE

(E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 141.)

AVANT-PROPOS

. . . fuge quo discedere gestis,
non erit emisso reditus tibi.
HORACE, *Ep.*, I, 20.

Ce petit travail n'est pas un livre. Ce n'est que le résumé de quelques recherches concernant des noms et des faits d'intérêt purement local.

Il n'est pas destiné au public, n'ayant rien qui puisse appeler ni mériter son attention.

Dans la pensée de l'auteur, c'est un souvenir adressé au village où il a passé des années si heureuses et déjà bien lointaines ; c'est surtout un humble et pieux hommage rendu à la mémoire d'êtres qu'il a tant aimés, et qui reposent là-bas du dernier sommeil.

A. P.

Paris, le 7 février 1894.

ÉTOUY

CHAPITRE PREMIER

ÉTOUY

Pie rimembranze della prima etate,
Ricoverte d'obblio nell'affannosa
Errante gioventù, come tornate
Ne' maturi anni a me, schiera amorosa?

POERIO (*Poesie postume*).

Situé à 7 kilomètres environ de Clermont de l'Oise, sur la rive gauche de la petite rivière la Bresche, le village d'Étouy est séparé par celle-ci de la magnifique forêt de Hez. Il consiste à peu près en totalité en une longue rue bâtie de l'est à l'ouest, parallèlement à la rivière. Au midi s'étend une riante prairie; au nord, une plaine fertile, où l'on voit encore les restes de bois importants qui ont disparu à diverses époques.

Des souvenirs d'enfance nous ont inspiré le désir de retracer pour nos compatriotes quelques années du passé de ce village, qui, dans la première moitié du XVIIe siècle, a vu fleurir une famille illustrée par des hommes considérables, aujourd'hui trop oubliés peut-être.

Il nous a semblé que ce récit gagnerait à être précédé d'une

courte description topographique. Nous pensons, comme un historien moderne, que « la disposition et la physionomie des lieux n'est pas sans intérêt pour l'histoire, » et qu' « ils en sont tout ensemble la poésie et le commentaire[1] ».

Remontons à l'époque antérieure à l'invasion romaine. Ces régions, qui n'avaient encore que de rares habitants, portaient-elles même un nom?... *nunc sunt sine nomine terræ.*

Près des rivières plus larges qu'aujourd'hui[2] et fréquemment débordées, au fond des forêts, dans les grottes des collines, habitaient les Gaulois, nos pères. L'emplacement du futur village était sans doute couvert en partie par la rivière. Les bois dont les restes se voient encore actuellement, ou dont les noms seuls ont subsisté, la Garenne, le bois de Blémont, le bois de Ronquerolles, le bois du Quesnoy, le bois des Dames, les Plantes, le bois des Essarts, dont nous avons vu dans notre enfance le seul arbre survivant (il n'existe plus aujourd'hui), ne formaient qu'une seule de ces épaisses forêts qui recouvraient alors la Gaule presque entière[3]. Leur nom même rappelle encore un pays couvert de forêts. Pour les Plantes et la Garenne, cela va de soi. Le Quesnoy est synonyme de chênaie. Ronquerolles signifie un lieu rempli de ronces. Essarts est un vieux mot dérivé de *sartus*, expression de basse latinité qui veut dire un bois défriché. Plusieurs localités voisines sont appelées Breuil

1. Ampère, *l'Histoire romaine à Rome*, Introduction.
2. Graves, *Essai géognostique du département de l'Oise*, Beauvais, 1847.
3. Belgrand, *le Bassin parisien aux âges préhistoriques*; Maury, *les Anciennes Forêts de la Gaule.*

(Breuil-le-Vert, Breuil-le-Sec). Breuil, *brolium* ou *brogilum*, était au moyen âge une remise à gibier [1].

Qu'on ajoute à ce tableau, pour avoir une vue complète, la faune et la flore de ce temps, dont les surprenants débris ont fait l'objet d'études savantes, notamment de la part de M. Boucher de Perthes.

C'est à l'époque gallo-romaine, par l'influence du christianisme, et plus tard sous le règne des rois mérovingiens, par le fait de leur séjour, que le pays se modifia. Qu'il nous suffise de citer les noms des principaux apôtres : saint Firmin, saint Maximin, saint Rieul à Senlis, saint Lucien à Beauvais, saint Martin lui-même, qui, après avoir converti les habitants de Tours et des environs, vint évangéliser le nord et l'ouest de la Gaule. De nombreux couvents s'élèvent : la Garde, Wariville, Saint-Rémy, etc. Les moines rendent les marais moins insalubres et luttent les premiers contre les ronces, les rochers et la *mal'aria*. Les rois de la première race continuent cette œuvre. Les noms de Breuil, Mesnil, Plessis, témoignent de leur résidence et de leurs chasses. (Pour Breuil, voir ci-dessus ; — Mesnil, du latin barbare *manile* : portion de terre avec une habitation ; — Plessis, de *plessixium* : maison de plaisance au milieu des bois [2].)

La féodalité vient ensuite, avec ses nombreux fiefs contigus et enchevêtrés. Déjà le sol et la culture sont préparés, les lieux plus accessibles, l'air plus respirable. Les

1. Cocheris, *Origine et formation des noms de lieu*, passim.

2. Cocheris, *op. cit.* ; — Cf. A. Houzé, *Étude sur la formation des noms de lieu en France* ; — J. Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieu*.

manoirs d'Étouy et de la Motte (nous en dirons un mot plus bas) contribuèrent à l'assainissement général, par le travail des serfs, mainmortables ou hommes libres. La forêt fut diminuée, la prairie desséchée, la rivière contenue dans ses rives, les bois défrichés au nord pour faire place à une plaine fertile : *aurea nunc, olim silvestribus horrida dumis.*

Ces bois, cette prairie, cette plaine, combien de fois ne les avons-nous pas parcourus! Comme ils sont restés dans notre mémoire! Combien leur souvenir nous est plus cher que celui de bien des lieux célèbres, par nous visités dans la suite! Nous n'avons qu'à fermer les yeux, et nous les revoyons encore comme si nous les avions quittés hier. Ces lieux-dits, la Garenne, la fontaine Martinon, Cohen, les Muettes, les Maddelonnettes, le Grimpé, la Maladrerie, la carrière Noël, le Trou-de-Tonnerre, la Planesse, les Cendrées, les Alliots, les Aires, les Pommiers-Cadet-Meux, le Pont-Savetier, la Croisée-des-Chemins, où s'allumait, le 24 juin, le feu de la Saint-Jean, improprement appelé *eul fu d'ou*, la Croix-Baptiste-Gueule, la Croix-Rouge, le Calvaire, les trois vieux moulins sur la Bresche (moulin d'En-Haut, moulin Sagnier, moulin d'En-Bas), tout revit dans notre souvenir, et nous parle ce langage mystérieux qui émeut si profondément :

Objets inanimés, avez-vous donc une âme?...

Et quelle tristesse ne se mêle pas à cette « douce souvenance » quand on pense à ceux qui ne sont plus!

ANCIEN MOULIN D'EN-HAUT.

Les lieux où ils vécurent n'ont guère changé, ni les coutumes, et nous voudrions que les uns et les autres eussent moins changé encore. Pourquoi les femmes ont-elles préféré des coiffures plus modernes à ce brave bonnet du Beauvaisis, qui nous inspirait une certaine admiration aux jours de fêtes carillonnées? Que sont devenus les trois vieux moulins, vêtus de mousse et de lierre, et perdus dans le feuillage? Le moulin Sagnier vient de disparaître. Le moulin d'En-Bas a fait place à une fabrique importante. Le moulin d'En-Haut est resté moulin; mais, hélas! c'est maintenant une minoterie bâtie à la moderne, pourvue de machines perfectionnées. Plus de mousse, plus de lierre, plus de tic-tac. Est-ce un progrès? « Oui, nous avons marché. En industrie, le progrès ne laisse rien à sa place, balaye tout devant lui. Il creuse, mine, plâtre, bouleverse, analyse. Il fait des campagnes une officine. Car le progrès, remarquez-le bien, veut qu'on produise, veut qu'on change, veut qu'on perfectionne, et il ne sort pas de là. Ceci produit, il produit encore; ceci changé, il change cela; ceci perfectionné, il passe à autre chose[1]. » Nous donnons ci-contre une vue du vieux moulin d'En-Haut, avec sa passerelle et son gué : elle peut intéresser nos contemporains. C'est le fac-similé d'un dessin original du peintre Pingray, qui jouissait, il y a une cinquantaine d'années, d'une réputation méritée[2].

La Croix-Rouge et la Croix-Baptiste-Gueule sont restées telles qu'elles étaient dans notre enfance.

1. Töpffer, *Mélanges* : un dîner d'artistes.

2. Voir Bellier de la Chavignerie, *Dictionnaire général des artistes de l'École française*, Paris, 1885, v° Pingray.

La Croix-Baptiste-Gueule a été élevée par les soins et aux frais d'un honnête habitant d'Étouy dont nous avons pu lire autrefois les noms inscrits sur le bois de la croix, et effacés depuis.

Quant à la Croix-Rouge, nous trouvons sur le Registre de Paroisse la mention suivante : « Vers le même temps (juillet 1841), bénédiction de la croix, dite la Croix-Rouge, que la famille Lartizien, surnommée *Guingueron*, fit restaurer. »

Subsiste aussi le Calvaire, qui faisait l'admiration de notre enfance. Il remplace une croix plus ancienne, tombée de vétusté[1]. Il est élevé sur un tertre entouré d'une ceinture de verdure, et ombragé de beaux arbres. La foi de nos pères a inspiré le talent naïf des artistes villageois qui ont sculpté la croix, en multipliant les attributs : le « Petit Père Éternel » (on l'appelle ainsi), le soleil, la lune, la Sainte Face, l'arbre du bien et du mal, la bourse et les trente deniers, la tunique et lés dés, les instruments de la Passion, etc. Sur le devant de la croix, on lit, en bas : *Le 14 juillet* 1850. Derrière : *Fait par Bollé Dumont. Approuvé par MM. Fournival Queste, maire, et Petit, curé. — Wargnier et Diguet.*

Tous ces noms nous sont familiers. Ils se mêlent à nos souvenirs les plus lointains. Il en est un surtout que nous sommes heureux de retrouver ici : c'est celui de M. le curé Petit, dont la mémoire nous est restée si chère.

Il y a assez longtemps que l'ancien cimetière a été remplacé par le cimetière nouveau, situé au nord du village, près

1. Voir ci-après, Note I.

du chemin d'Étouy à Cohen. Déjà, en 1838, on avait dû en diminuer l'étendue, pour donner plus de largeur aux rues environnantes. On y voyait jadis dans une niche une statue de saint Jean, de grandeur naturelle, provenant de l'abbaye de Wariville[1]. On ignore ce qu'elle est devenue. Ceint d'un vieux mur et d'une haie vive, ce cimetière entourait complètement l'église. Plus d'une fois, son aspect rustique nous a rappelé les vers célèbres du poète : « Ne souriez pas des courtes et simples annales du pauvre.... Ici repose peut-être quelque Hampden villageois..., quelque Milton muet et sans gloire, ou quelque Cromwell innocent des maux de sa patrie[2]. »

Rien ne reste de l'ancien cimetière qu'une pierre tombale, adossée contre le chevet de l'église, et portant le nom de Louise Delamare, décédée à Étouy, le 31 décembre 1846, à l'âge de six ans et trois mois; gentille enfant que nous avons connue, et dont le nom oublié représente seul en ce lieu les générations passées.

L'église est neuve en partie. Il y a une vingtaine d'années, grâce au concours des habitants et du conseil municipal, et grâce au dévouement infatigable et sans bornes de M. l'abbé Henry, curé de la paroisse, la nef et le clocher ont été reconstruits : le chœur seul a été conservé. Bien éclairée et décorée avec goût, l'église actuelle ferait honneur à plus d'une petite ville. Nous voulons cependant donner un souvenir à l'ancienne. Nous aimions sa nef sombre et son humble

1. Graves, *Annuaire statistique et administratif du département de l'Oise*, Beauvais, 1838.
2. Gray, *le Cimetière de campagne*.

clocher: sa vieille sacristie, perdue dans les hautes herbes du cimetière, et surmontée d'un toit moussu; son porche pittoresque, théâtre de nos jeux; nous nous rappelons encore les personnages naïfs de son Chemin de la Croix[1], et une copie de la Vierge à la Chaise de Raphaël, que nous avons bien des fois contemplée. Nous regrettons jusqu'aux anciennes cloches, dont le son nous était si familier, et qui elles-mêmes ont été remplacées[2].

On a conservé le maître-autel en marbre et son beau tableau (Assomption), qui proviennent, dit-on, du couvent de Wariville. On n'a pas touché à l'ancienne chapelle seigneuriale contenant, à droite, dans une arcade, les statues d'Adrien de Wignacourt et de Louise de Saint-Périer, sa femme, ainsi que leur épitaphe (épitaphe et statues dont nous parlons plus au long dans le chapitre III). Sur les deux piliers de cette chapelle, on voit la place de deux blasons martelés. Heureusement, les statues n'ont pas été mutilées à l'époque révolutionnaire, malgre les désordres qui eurent lieu dans l'église[3]. Sur l'une des voûtes à pendentifs, on lit encore la daté 1560.

L'extérieur mérite plus d'une remarque dans les parties de l'ancienne église qui ont subsisté.

Les murs sont couverts de noms et de croix gravés par les anciens habitants. Les contreforts sont tous couronnés de sculptures; quelques-unes représentent un blason soutenu par deux personnages; d'autres ont été oblitérées par le

1. Voir ci-après, Note II.
2. *Idem*, Note III.
3. *Idem*, Note IV.

ANCIENNE ÉGLISE D'ÉTOUY

temps. Sur un des contreforts du nord est une pierre encastrée en saillie avec cette inscription :

REMOR DE MOR
RETARDE IOIE
1544

Sur un autre, au nord, vers la corniche :

1549
ESPERANCE
M'ABVSE

Également au nord, sur un contrefort, se trouve un cartouche avec la date 1544.

Sur le côté du midi, au chevet de l'église, une pierre en saillie porte une longue inscription, malheureusement devenue illisible.

Du même côté, sur le contrefort élevé près du tambour qui contient le tombeau seigneurial, était gravé un cadran solaire. On voit encore la place du gnomon, une inscription très altérée, quelques chiffres des heures, et cette date : 1643, Beauvais.

Au-dessous sont les monogrammes du Christ et de la Vierge.

A côté, un écu profondément gravé, un nom presque indéchiffrable, qui paraît être celui d'un chevalier étranger, et la date 1710.

CHAPITRE II

LES ORIGINES

È questo il loco ov' io si cara parte
Passai di desïosa giovinezza
Ove più vissi.

Poerio (*Poesie postume*).

En l'absence de documents certains, il est impossible d'assigner une date précise à la fondation du village. Nous avons de sérieux motifs de penser que l'origine d'Étouy est très ancienne. Antérieure assurément à l'époque franque, elle remonte au moins à la période gallo-romaine, sinon à l'âge des Gaulois aborigènes.

Le nom même du pays, et celui de certains lieux-dits, tiré de la langue gauloise, est le meilleur argument qu'on puisse invoquer.

Étouy s'est appelé *Estoy*, *Estoi*, *Hestoy*, *Estoux*, *Estouy*.

Or, nous trouvons dans Du Cange :

« Hestha : *pullus gallinaceus; a gallico* Hestaud, Hestaudeau, Estaudeau; — Haistaldi (dérivé de Hestha) : *rustici*,

coloni, hospites, mansionarii, etc., qui in prædiis dominorum mansiones habent, et glebæ sunt addicti. Vox forte conflata ex haie, *domus, et* stal, *sedes... sed et nostri etiamnum, voce apud vulgus recepta, pullos gallineos, qui in prædiis rusticis ab ejusmodi colonis aluntur,* Estaudeaux *appellant*[1].... »

Ainsi, chez les Gaulois, *haista* signifiait demeure, résidence, et, par dérivation, les animaux de basse-cour que les colons élevaient dans le domaine du maître étaient appelés *estaudeaux*. Entre *estaudeaux* et la forme contractée *Estoux*. ou les diverses formes des anciens noms d'Étouy, le rapport ne paraît pas lointain. Nous proposons cette étymologie. Étouy, au temps des Gaulois, aurait été quelque importante métairie.

Les noms de certains lieux-dits ont assurément une origine très ancienne.

Exemples : 1° *Larris*, mot gaulois, que la basse latinité traduisait par *larricium*, terre inculte[2].

2° *Les Aillots*, mot d'origine germanique (*al-lod*, terre libre, qui a formé alleu[3]). Dans une autre contrée de la Picardie, on attribue la même étymologie à un nom de lieu semblable (les Aleules)[4].

3° *Les Grouettes*, lieu couvert de ronces ou lieu marécageux. « *Groa, Groua, terra paludosa... nostris* Groe et Groye[5]. »

4° *Cortil* (le Cortil Come). « *Hortus rusticus, prisca vox*

1. Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimae latinitatis*, v^is *Hestha* et *Haistaldi*.
2. *Ibid*, v° *Larricium*.
3. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, v° *Alleu*.
4. L'abbé Jumel, *Bourdon et ses anciens seigneurs*, Amiens, 1868.
5. Du Cange, *op. cit.*, v° *Groa*.

gallica courtil[1]. » Le mot a persisté dans le patois picard : *courtil*, *courtieu*, *courtiu*, *corti*. « Le *courtil*, dit l'abbé Corblet, était jadis une maison faite de torchis. C'est même ce qu'indique son étymologie celtique : *cort*, habitation, *til*, torchis. Le *courtil* comprenait autour de l'habitation une petite étendue de terre. Ce nom est resté à l'enclos des petites habitations de nos villages[2]. »

Les découvertes archéologiques, dont nous parlons plus loin, et les dernières péripéties de la guerre des Gaules, si intéressantes pour notre histoire locale, prouvent à quel point il s'en fallait que ces pays fussent inhabités lors de l'arrivée des légions romaines.

« A cette époque, dit un historien local, de vastes forêts offraient un refuge assuré aux adorateurs et aux ministres d'Esus et de Teutatès, sur les confins et dans l'intérieur de la cité des Bellovaques. Sur la frontière de l'est, depuis le territoire des *Parisii* jusqu'à celui des Suessions, s'étendait la grande forêt dite des Sylvanectes (forêt du Lys, de Chantilly, de Halatte, de Guise, de Compiègne, etc.). Le territoire même des Bellovaques était coupé par la forêt de Hez, qui occupait le massif central du pays depuis Pont jusqu'à *Cæsaromagus* (Beauvais)[3]. »

Or, Étouy faisait partie du pays des Bellovaques. Il était en pleine forêt de Hez et fut compris, à ce titre, dans la

1. Quicherat, *Addenda lexicis latinis*, v° *Cortile*.

2. L'abbé Corblet, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard, ancien et moderne....* Paris, 1851.

3. L'abbé Renet, *Saint Lucien et les autres saints du Beauvaisis*, Beauvais, 1892; t. I, p. 69. Cf. Maury, *les Forêts de la Gaule*.

« Belgique seconde » lors de l'organisation romaine après la conquête[1].

César nous fit l'honneur de venir en personne pour nous combattre. Ainsi, ses troupes victorieuses ont parcouru le pays; ces bois et ces prairies ont été occupés par les légionnaires, et ont retenti du son de la *buccina* romaine. César proclame la valeur des Gaulois en général, mais il déclare que les Belges sont les plus braves parmi les Gaulois, et que les Bellovaques ont un courage supérieur à celui des Belges eux-mêmes : « *Bellovacos qui belli gloria Gallos omnes Belgasque præstabant*[2]. » Strabon porte le même jugement sur nos ancêtres : αὐτῶν δὲ τῶν βελγῶν βελλοάκους ἀρίστους φασίν[3].

A la nouvelle de l'approche de César (deuxième campagne des Gaules), les Bellovaques, emportant leurs biens, se jetèrent dans leur ville forte Bratuspantium[4]. Était-ce Beauvais ou Breteuil? La question est restée indécise[5]. Les habitants d'Étouy durent suivre l'exemple général pour échapper à la mort et à la ruine. Strabon remarque que c'était là une tactique familière aux Gaulois, toutes les fois qu'ils étaient attaqués par un ennemi supérieur en force, et que cette habitude explique leurs nombreuses migrations[6].

César mit le siège devant la ville. Les Bellovaques firent leur soumission, et l'armée romaine occupa le pays.

Les Bellovaques devaient bientôt tenter de nouveau le sort

1. Voir la *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ.*
2. César, *Comment.*, VIII, 6.
3. Strabon, IV, 4.
4. César, *Comment.*, II, 13.
5. Voir Walckenaer, *Géographie des Gaules*, t. I, p. 423 et suiv.
6. Strabon, *loc. cit.*

des armes. Toute la Gaule était soumise, lorsqu'ils se soulevèrent pour la seconde fois sous le commandement de leur compatriote Correus, et de l'atrébate (amiénois) Commius. César, pour marcher contre eux, réunit les VIIe, VIIIe, IXe et XIe légions. C'est la huitième campagne des Gaules, la dernière, et celle qui nous intéresse le plus, puisqu'elle nous concerne exclusivement. Elle est racontée dans le VIIIe livre des *Commentaires* par Hirtius Pansa, lieutenant de César. Malheureusement, Hirtius Pansa imite la concision de son chef, et bien que les événements militaires soient exposés avec une précision rigoureuse, il est difficile de reconnaître avec sûreté le lieu exact du combat qui mit fin à la rébellion des Bellovaques, et assura l'asservissement définitif de la Gaule.

La rencontre eut lieu dans la fameuse « Plaine des Mille-Pas ». Les ennemis, dit Hirtius, avaient choisi pour livrer bataille une plaine qui n'avait pas plus de mille pas en tout sens; elle était défendue de tous côtés par des forêts très épaisses et un fleuve très profond. « *Hostes... quum sibi delegissent campum ad rem gerendam, non amplius patentem in omnes partes passibus mille, silvis undique impeditissimis, aut altissimo flumine munitum*[1].... » Malheureusement, la lecture de ce texte donne déjà lieu à des difficultés, notamment sur le mot *altissimo*, pour lequel il est proposé d'autres leçons : certains manuscrits portent *impeditissimo*. De plus, l'indication topographique est des plus vagues. L'historien latin dit encore que, pour livrer cette bataille décisive, les Bel-

1. César, *Comment.*, VIII, 18.

lovaques avaient quitté leur camp, situé sur un lieu élevé, dans une forêt entourée de marécages, « *locum... excelsum, in silva circumdata palude*[1] ». Mais les hauteurs bordées d'étangs ou de prairies marécageuses ne sont pas rares, encore aujourd'hui, dans les bassins de l'Oise et de ses affluents, et les indications sommaires du lieutenant de César sont applicables à maintes localités.

Pour les anciens auteurs beauvaisins ou clermontois, la solution n'était pas douteuse : la bataille s'est livrée près de Clermont, sur le territoire circonscrit aujourd'hui par les villages de Hermes, Froimont et Bailleul-sur-Thérain[2], et les Bellovaques avaient établi leur premier camp sur la hauteur appelée le Mont-César[3]. Sans être aussi précis, le géographe d'Anville, dans un mémoire inédit déposé au Comité archéologique de Senlis[4], indique les environs de Clermont comme le théâtre de la bataille suprême, opinion partagée de nos jours par des écrivains locaux[5].

La question a été depuis discutée à nouveau. Elle a donné lieu à de vives controverses et à divers systèmes, dont aucun ne nous semble satisfaisant. Pour M. de Saulcy, « il faudrait être plus que difficile » pour ne pas reconnaître que le lieu cherché est sur la rive gauche de l'Aisne, dans la forêt

1. César, *Comment.*, VIII, 7.

2. Loisel, *Mémoires du Beauvoisis*, p. 7.

3. Pierre Louvet, *Histoire de la ville et cité de Beauvais*, Rouen, 1614, p. 99; Denis Simon, *Supplément à l'histoire de Beauvais*, 1704, p. 6; cf. l'abbé Devic, *Étude sur les IIe et VIIIe livres des Commentaires de César*, Arras, 1865.

4. Cité par Vatin, *César au camp de Gouvieux, ou sa dernière campagne contre les Bellovaques*, Senlis, 1865.

5. Cambry, *Description du département de l'Oise*, Paris, 1804; Graves, *Notice archéologique sur le département de l'Oise*, Beauvais, 1856.

de Compiègne, au sommet des monts Saint-Marc et Saint-Pierre[1], hypothèse également adoptée par Napoléon III[2]. Pour M. Vatin, le sort des Gaules s'est décidé près de Gouvieux, sur les bords de l'Oise, « au pied du camp de César et dans les environs[3] ». M. Peigné-Delacourt avait d'abord tenu pour Offémont, sur la lisière de la forêt de Laigue, dans l'Aisne; mais ayant découvert en 1868, sous un demi-mètre de tourbe, un pont de bois de construction romaine dans le marais de Breuil-le-Sec, sous Clermont, il soutint avec enthousiasme que cette localité répondait seule aux indications des *Commentaires*[4]. Henri Martin, dans un article du journal *le Siècle* (septembre 1868), déclara « très vraisemblable » une hypothèse qui ne reposait cependant que sur de faibles indices. Moins admissible encore est l'opinion des auteurs qui, inspirés par l'amour du sol natal, ont placé dans la Somme (à Liercourt, près d'Abbeville) la défaite de Correus et les dernières résistances de la valeur gauloise[5].

Le débat finalement demeure toujours ouvert. « Les prétentions locales, dit Desjardins, se sont donné carrière. Il n'y a, selon nous, rien de satisfaisant à en tirer, et l'incertitude règne encore d'une manière absolue sur toutes les identifications proposées[6]. » Nous est-il permis de ne pas

1. De Saulcy, *Campagnes de Jules César en Gaule*, p. 394 et suiv.
2. Napoléon III, *Vie de César*, t. II, p. 282.
3. Vatin, *op. cit.*
4. Peigné-Delacourt, *Étude nouvelle sur la campagne de Jules César contre les Bellovaques*, Senlis, 1869.
5. L. Fallue, *Analyse raisonnée des Commentaires de César*. Paris, 1862, p. 325 et suiv. Cf. d'Allonville, *Dissertation sur les camps romains de la Somme*, Paris, 1822.
6. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, p. 712-719.

partager le scepticisme du savant professeur? Pour nous, l'opinion des anciens auteurs reste la seule fondée. « Nous recognoissons encore, disons-nous avec Loisel, les lieux èsquels ces camps et combats de César ont esté dressez et donnez, qui sont les collines, plaines, marais et bois d'entre Froidmont, Bresles, le pont de Hermes et autres proches, et signamment la montaigne laquelle, jusques à huy, reçoit le nom de Mont-César[1]. » Ainsi, la guerre des Gaules a pris fin près de la forêt de Hez, *silva circumdata palude*, au pied du Mont-César, *locus excelsus*, sur les bords du Thérain, plus large alors qu'aujourd'hui, *flumen altissimum* ou *impeditissimum*, par conséquent presque sur le territoire d'Étouy.

Les découvertes remarquables faites récemment à Hermes par M. l'abbé Hamard, et au Mont-César par M. Berton, prouvent à la fois l'existence en ces lieux d'une ancienne civilisation gauloise, le passage des derniers défenseurs de la liberté indigène, et l'occupation définitive de leur *oppidum* par les vainqueurs : *pax romana*[2].

Au Mont-César et à Hermes, on a mis au jour des tombeaux, des poteries, des armes, des ustensiles, des monnaies gauloises en grande quantité. A Bresles, on a trouvé une petite nef gauloise en terre cuite, monument précieux de la céramique et de la religion de nos ancêtres : le vaisseau jouait un certain rôle dans le symbolisme des Gaulois et les cérémonies des Druides. Dans la forêt de Hez, non loin du

1. Loisel, *loc. cit.*

2. Berton et Renet, *le Mont-César, oppidum gaulois et camp romain*; Hamard et Renet, *le Mont de Hermes, sépultures mérovingiennes et monument romain*, Bar-le-Duc, 1879.

Mont-César, on a découvert de petits sangliers de bronze : le culte du sanglier régnait également dans la Gaule et en particulier dans le pays des Bellovaques. Le *sus gallicus* se montre sur les monnaies celtiques avec des noms de chefs gaulois. Parmi les monnaies gauloises du Mont-César, celle qui nous intéresse le plus est une médaille frappée à l'effigie de Correus, dont le nom, « outrageusement altéré par Hirtius[1] », était en réalité CRICIRV ou Cricirus. Celui-ci défait et tué, les Romains occupèrent le Mont-César et les environs, comme ils s'établirent à Clermont[2], à Gouvieux et à Catenoy dans les positions des vaincus. Les découvertes archéologiques de Hermes prouvent que cette occupation dura pendant la période gallo-romaine, jusqu'à la proclamation de Julien l'Apostat, si ce n'est jusqu'au règne de Valentinien et de Valens.

Elles ne sont pas moins intéressantes pour l'époque mérovingienne, sur laquelle nous n'avons pas à nous étendre, les destinées d'Étouy se confondant avec l'histoire générale.

Au ve siècle, Attila s'avance jusqu'aux portes de Beauvais.

En 851, les Normands dévastent Bulles et les environs. En 861, ils pillent Noyon et Beauvais; en 877, Compiègne, Balagny, Ausacq, Bury, etc. En 883, ils reviennent à Beauvais, et Rollon, leur chef, met toute la région à feu et à sang.

Au xe siècle furent bâtis quantité de châteaux : Clermont, Creil, Litz, etc., et un grand nombre d'abbayes : Bulles (dépendance de Vézelay), Villiers-Saint-Sépulcre (dépendance

1. De Saulcy, *Annuaire de la Société française de Numismatique*, 1867, p. 50.
2. Cambry, *Description du département de l'Oise*, t. I. p. 275.

de Saint-Germer), Saint-Leu-d'Esserent (dépendance de Cluny), Wariville (dépendance de Fontevrault), etc.

Aux XIe et XIIe siècles, surviennent les croisades. Un lieu-dit du territoire d'Étouy nous donne l'assurance que la population de ce pays n'y est pas restée étrangère : c'est la Maladrerie. Au moyen âge, on appelait *Maladrerie* ou *Saint-Ladre* l'emplacement où l'on soignait les malades qui avaient contracté la lèpre en Orient.

De cette époque datent les défrichements entrepris par les religieux de l'ordre de Saint-Benoît[1].

En 1197, Clermont obtient une charte communale.

Le lieu de naissance de Saint Louis a été l'objet de controverses. Les Bollandistes et d'autres hagiographes ont longuement discuté ce point. Pour nous, la question n'est pas douteuse : nous considérons comme établi[2] que Saint Louis est né à la Neuville-en-Hez (le 25 avril 1215). Sur l'emplacement du château, Mgr le duc d'Aumale a fait élever une statue du roi portant la couronne d'épines, œuvre du sculpteur Marqueste. Le socle porte cette inscription en lettres gothiques : « *L'an* 1215, *naquit en ce lieu le bon roi Loys IXe du nom. Ce monument a été érigé en* 1879 *par Henri d'Orléans, duc d'Aumale.* »

Né près d'Étouy, le saint roi dut souvent traverser ce village. C'est à Clermont, peut-être même à la Neuville, que naquit, en 1256, Robert, son sixième fils, qui, investi du

1. Woillez, *Archéologie des monuments religieux du Beauvaisis du Ve au XIIe siècle.* — Introduction historique, *passim.*

2. L'abbé Boufflet, *Étude sur la naissance de Saint Louis à la Neuville-en-Hez*, Clermont, 1879.

comté de Clermont, épousa en 1272 Béatrix, héritière de Bourbon, et devint ainsi le chef d'une nouvelle maison de Bourbon, celle qui depuis Henri IV a régné sur la France.

Le droit féodal et coutumier brillait alors d'un vif éclat dans la région, avec Pierre de Fontaines, maître des requêtes de Saint Louis[1], et Philippe de Beaumanoir, bailli de Clermont[2], « qu'on doit regarder comme la lumière de ce temps, dit Montesquieu, et une grande lumière[3] ». Étouy était dans sa juridiction, comme les villages voisins ; il parle d'une contestation qui s'était élevée au sujet d'un droit de pâturage entre un seigneur et les habitants de « la ville de Haies[4] », c'est-à-dire la Neuville-en-Hez.

En 1251, insurrection des Pastoureaux : ils envahirent Amiens et une grande partie de la Picardie[5].

Au XIVe siècle, les Anglais, vainqueurs à Crécy (1346) et à Poitiers (1356), tiennent Creil et ses environs. On connaît Guillaume-aux-Alouettes et le Grand Ferré, dont les prouesses ont été curieusement racontées par Guillaume de Nangis et son continuateur Jean de Venette : « *Fuit negotium per rusticos, seu* Jaque Bonhomme *strenue expeditum*[6]. » Une statue du Grand Ferré vient d'être élevée à Longueil-Sainte-Marie (Oise)[7].

1. De Fontaines, *Conseil à un gentixhons pour le former à rendre justice.*
2. Beaumanoir, *Coutumes du Beauvoisis.*
3. Montesquieu, *Esprit des lois*, XXVIII, 45.
4. Beaumanoir, *op. cit.*, XXIV, 6 (éd. Beugnot).
5. *Chronique de Saint-Denis*, ch. II, § 62 (éd. Paulin Pâris), *De la croiserie des Pastoureaux.*
6. *Chronique de Guillaume de Nangis, avec les continuations*, II, p. 288-295 (éd. Géraud).
7. Luce, *la France pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 1895, p. 28.

Deux ans après la bataille de Poitiers, et pendant la captivité du roi Jean en Angleterre, notre pays est le théâtre de la terrible insurrection de la Jacquerie. Eustache Deschamps, huissier d'armes du roi Charles V et bailli de Senlis, dit dans ses poésies :

En Beauvoisis estoit la presse
De tuer femmes et enfants
Des nobles; telz estoit le temps;
Et de leurs maisons démolir,
Ardre, darober et tollir.

Guillaume Cale, le roi des Jacques, était de Clermont. C'est à Clermont qu'il fut livré et qu'il mourut dans les supplices. Nous renvoyons pour le récit de cette guerre civile à l'historien Froissart[1].

Après le désastre d'Azincourt (1415), les Anglais infestent la Picardie. Ils occupèrent longtemps Clermont et les environs. Leur présence prolongée à Étouy est attestée par les locutions d'origine assurément anglaise qui sont restées en usage dans le patois picard[2].

En 1472, le pays est traversé par les bandes bourguignonnes. Sous la conduite de Charles le Téméraire, elles assiègent Beauvais, qui ne doit son salut qu'au courage de Jeanne Hachette[3].

Au XVIe siècle, Clermont embrassa le parti de la Ligue. Biron s'empara de la ville le 26 septembre 1590[4].

1. Froissart, *Chroniques*, liv. I, § 413 (éd. Renouard).
2. Voir ci-après, Note V.
3. Fourquet d'Hachette, *Jeanne Fourquet, surnommée Hachette*, Paris, 1833; — Renaud Rose, *Jeanne Hachette et l'authenticité de son drapeau*, Beauvais, 1886.
4. Les événements relatifs à Clermont seront traités avec distinction dans un

A cette époque florissait à Clermont le poète Jacques Grévin (1540-1570), qui a chanté la rivière de notre village

De saulles verts ayant fidèle escorte,

et à qui l'agrément du paysage a inspiré des vers qui ne sont pas sans charme sur la forêt de Hez et sur nos prairies, dans lesquelles

en simples vertugades
Au doux printemps vous verriez les Dryades[1].

En 1636, des bandes espagnoles, sous la conduite de Jean de Werth, viennent piller Bulles et brûler son château. C'est un épisode assez inconnu de la guerre de Trente Ans. Certainement occupé comme Bulles et les villages voisins, Étouy n'avait pas pu ne pas se trouver mêlé à la lutte de Richelieu et de la maison d'Autriche.

A partir de ce moment, il n'a pas d'autre histoire que celle de ses seigneurs.

ouvrage que prépare en ce moment M. Sévrette, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Louis-le-Grand. Cette intéressante histoire de Clermont sera ornée par l'auteur de nombreuses et curieuses gravures à l'eau-forte.

1. J. Grévin, *Description du Beauvoisis*, Paris, 1558.

CHAPITRE III

LES ANCIENS SEIGNEURS

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinit esse sui.

Ovide (*Pont.*, I, 4).

La mort a surpris trop tôt Pierre Louvet. L'ouvrage qu'il a laissé inachevé eût été un véritable code nobiliaire de chacune des seigneuries beauvaisiennes[1]. Son apparition fut saluée avec enthousiasme par les écrivains contemporains. Une épître anonyme, placée en tête, félicite les nobles du Beauvaisis d'avoir trouvé Louvet pour historien :

Louvet vous fait revivre une seconde fois;
Son papier est un cèdre au Temple de Mémoire;
Vous recevrez de lui, pour un surcroît de gloire,
D'être ressuscités sous le plus grand des Rois.

Le premier volume a seul paru. Il n'y est pas question d'Étouy.

1. *Anciennes Remarques de la Noblesse beauvoisienne et de plusieurs familles de France*, par Pierre Louvet, advocat au Parlement, Beauvais, 1640.

Nous n'avons rien trouvé sur l'histoire du village avant le XIIIe siècle. Woillez et Cambry sont muets. Jusqu'à l'apparition de la famille de Wignacourt, nous avons emprunté une partie de nos renseignements à l'ouvrage déjà cité de Graves et à l'excellent travail récemment publié par MM. Debeauve et Roussel[1]. Nous traitons de cette période dans un premier paragraphe.

Le deuxième paragraphe, pour lequel nos recherches ont été plus fructueuses, concernera les sires de Wignacourt et les seigneurs d'Étouy qui leur ont succédé jusqu'à la Révolution.

§ I. — Étouy avant les sires de Wignacourt.

En 1254, le seigneur d'Étouy était Ansoult d'Étouy, chevalier, qui, avec sa femme Marguerite, fonda une chapelle dans son château. Le curé d'Étouy, moyennant une certaine redevance, devait y dire la messe chaque jour, excepté les dimanches et fêtes. C'est l'époque de l'insurrection des Pastoureaux.

De 1280 à 1284, Oudard, chevalier, était sire d'Étouy. C'est l'époque des Croisades.

Anceau d'Étouy était seigneur dans la première moitié du XIVe siècle. C'est l'époque du Grand-Ferré et de la Jacquerie.

En 1373, la terre d'Étouy appartenait à Jean d'Épineuse, chevalier.

En 1400, un seigneur d'Épineuse possédait encore Étouy.

1. Debeauve et Roussel, *Histoire et description du département de l'Oise, canton de Clermont*, Paris, 1890.

ANCIENNE FERME DE COHEN

Vers 1450, Marie d'Épineuse vendit cette terre à Jean de Soiecourt.

En 1458, Jean de Soiecourt la revendit à Renaud de la Personne de Saint-Paul.

Celui-ci était déjà seigneur de la Rue-Saint-Pierre, et réunit ainsi les deux seigneuries.

Il avait épousé l'héritière d'une riche famille allemande, Marguerite de Berghes-Cohen.

Marguerite de Berghes, devenue veuve, fit bâtir la ferme de Cohen. « Il existait jusqu'à la fin du xve siècle une ferme appelée la ferme des Essarts, dont les terres étaient contiguës à la garenne d'Étouy. Elle était située près de l'endroit où s'élevait encore, il y a une trentaine d'années, un orme plusieurs fois séculaire appelé l'orme des Essarts.... Cette ferme fut détruite.... En 1487, Marguerite de Berghes fonda, sur le chemin de Paris à Amiens (qui passait alors par l'Argilière), une ferme qu'elle appela la ferme ou cense de Cohen.... A sa prière, le duc de Bourbon, comte de Clermont, érigea en fief la nouvelle terre, et ses possesseurs se sont toujours qualifiés, jusqu'en 1789, seigneurs de Cohen[1].»

Cette particularité explique l'existence d'un nom allemand sur le territoire d'Étouy.

Nous donnons une vue de cette ferme telle qu'elle était il y a cinquante ans (c'est la reproduction d'un dessin fait à cette époque).

Sous la seigneurie de Berghes-Cohen eut lieu le passage des troupes bourguignonnes qui assiégèrent Beauvais.

1. Debeauve et Roussel, *op. cit.*, p. 135.

Restée veuve sans enfants, Marguerite de Berghes donna, en 1486, la seigneurie d'Étouy, y compris la ferme de Cohen, à son frère Jacques de Berghes-Cohen, et elle laissa la seigneurie de la Rue-Saint-Pierre à un de ses collatéraux du nom de Thomas de Wignacourt, lequel devint plus tard, par succession, seigneur de Litz, réunissant ainsi en sa personne Litz et la Rue-Saint-Pierre.

En mai 1492, Jacques de Berghes-Cohen vendit les terres d'Étouy et de Cohen à Gilles d'Ongnies, seigneur de Bruay et de Chaulnes, conseiller et chambellan du roi Charles VIII.

Gilles d'Ongnies mourut en 1507, laissant Étouy et Cohen à Philippe d'Ongnies, son fils aîné, qui se qualifiait seigneur de Chaulnes, Étouy, Bruay et Cohen. Il mourut en 1514.

Son fils, Louis d'Ongnies, seigneur d'Étouy, épousa Antoinette de Rasse, et vécut jusqu'en 1576. Il fut surintendant des finances et bailli-gouverneur du comté de Clermont ; ses terres et fiefs de la seigneurie d'Étouy et de Cohen étaient de la mouvance de ce comté. En 1566, il fit partie de l'Assemblée des grands du royaume convoquée à Moulins par Catherine de Médicis. C'est à la suite de cette assemblée que, sur la demande du chancelier de l'Hôpital, fut rendue l'ordonnance de Moulins.

Sous Louis d'Ongnies ont été gravées sur des contreforts de l'église les deux inscriptions mélancoliques que nous avons rapportées plus haut, portant les dates de 1544 et 1549. L'église dut être par lui reconstruite ou réparée, la voûte du chœur portant la date de 1560.

Son fils aîné fut François d'Ongnies, tué en 1567, à la

bataille de Saint-Denis, où furent défaits Condé et Coligny, et qui amena la « Paix boiteuse et mal assise ».

François d'Ongnies ne s'était pas marié. Ses droits passèrent à son frère puîné Charles d'Ongnies, dit de Rasse, qui hérita du comté de Chaulnes et des terres d'Étouy et de Cohen.

Il fut comme leur père bailli et gouverneur du comté de Clermont. Le 16 août 1588, il présida en cette qualité l'assemblée des trois ordres du comté pour l'élection des députés aux États généraux de Blois.

Le pays fut très éprouvé pendant la Ligue. Clermont fut pris et repris. Biron s'en empara définitivement le 26 septembre 1590. Henri IV en personne se rendit maître de la Neuville-en-Hez et de Bulles, dont il habita le château en janvier 1591 ; il dut apparemment occuper Étouy en même temps.

A la mort de Charles d'Ongnies, Étouy passa à sa fille, Louise, dame d'Étouy, mariée à Philippe-Emmanuel d'Ailly, vidame d'Amiens, baron de Picquigny.

En 1606, Louise et son mari vendirent les terres d'Étouy et de Cohen à Jacques d'Estampes, seigneur d'Applincourt.

Le 17 février 1608, Jacques d'Estampes les céda par échange à Adrien de Wignacourt, seigneur de la Rue-Saint-Pierre et de Litz. Celui-ci quitta sa résidence de la Rue-Saint-Pierre pour venir habiter le château d'Étouy. A partir de cette date, Étouy, Cohen, la Rue-Saint-Pierre et Litz n'ont pas cessé d'appartenir au même seigneur.

§ II. — Étouy depuis les sires de Wignacourt jusqu'à la Révolution[1].

La famille du nouveau seigneur tirait son origine du petit village de Wignacourt (aujourd'hui canton de Picquigny, arrondissement d'Amiens), dont les paysans, pour le dire en passant, semblent n'avoir pas eu très bonne réputation, si l'on en croit ces dictons, rapportés par un auteur picard : *Chés coteberbaindiers de Wignacourt... o n'o qu'à aller à Wignacourt pour trouver un feux témoin*[2].

Nous ignorons à quelle époque elle s'établit dans le Beauvaisis. Nous voyons que la terre d'Avrigny vint au xve siècle dans la maison de Wignacourt par l'acquisition qu'en fit en 1468 Jacques de Wignacourt, notaire et secrétaire du roi Louis XI. Jean de Wignacourt, son fils, conseiller au Parlement, possédait à la fois Avrigny, Lieuviller, etc. Charles de Wignacourt, son arrière-petit-fils, aumônier du roi Louis XIII, mort en 1628, légua ses domaines à la famille de Gouy d'Arsy. Ces Wignacourt d'Avrigny étaient assurément des collatéraux des Wignacourt de la Rue-Saint-Pierre.

Devenu acquéreur d'Étouy, Adrien de Wignacourt, en octobre 1609, inféoda à Jean de Filleau, président de l'élection de Clermont, un petit fief dépendant de la seigneurie d'Étouy, situé tout près du château, sur les bords de la Bresche, et appelé La Motte[3].

1. Pour la généalogie de la famille de Wignacourt, voir ci-après, Note VI.
2. L'abbé Corblet, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne....* Paris, 1851, p. 604.
3. Voir ci-après, Note VII.

STATUES D'ADRIEN DE WIGNACOURT ET DE LOUISE DE SAINT-PÉRIER, SA FEMME

C'est Adrien de Wignacourt qui fit construire les bâtiments de la ferme, ainsi qu'en témoigne la date de 1616, encore visible au-dessus de la porte d'une des granges.

Chef de cent hommes d'armes, il servit sous les ordres du prince Alexandre de Vendôme, et fut ainsi mêlé aux dernières luttes de la noblesse contre Richelieu[1].

Il mourut à Étouy en septembre 1628 (l'année de la prise de la Rochelle), à l'âge de soixante et onze ans, des suites de l'opération de la pierre.

Sa femme, Louise de Saint-Périer, était décédée sept mois auparavant, à l'âge de quarante-trois ans.

Ils furent inhumés dans l'église d'Étouy. On voit encore leurs statues dans une chapelle latérale, à droite en regardant le maître-autel (actuellement chapelle Saint-Fiacre).

« Sous une large arcade à plein cintre, percée dans le mur du bas-côté méridional, sont placées deux statues en pierre dure, de grandeur naturelle, dont la tête et les mains sont en marbre : elles représentent Adrien de Wignacourt et Louise de Saint-Périer, sa femme, les mains jointes, à genoux devant des prie-Dieu. Adrien est revêtu de son armure complète de fer que recouvre une cotte d'armes à larges manches; sur le prie-Dieu sont gravées ses armoiries, qui sont : *d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de gueules, surmontées d'un lambel de même*[2]. » Nous donnons plus loin ce blason, sous le portrait d'Aloff de Wignacourt. Le lambel indique héraldiquement la brisure de la branche cadette : la branche aînée habitait l'Amiénois.

1. Voir ci-après, Note VIII.
2. Debeauve et Roussel, *op. cit.*, p. 155.

L'épitaphe est intéressante :

Hic jacet nobilissimus et clarissimus eques dn̄us Hadrianus de Wignacourt, hujusce Loci, nec non Lissi, vici Sancti Petri ac Balœi dn̄us, centum Kataphractorum sub illustrissimo Principe Alexandro Vindocino legatus, cujus genus e Belgio, ubi etiam nunc in primogenitis viget clarissimum; per secundæ propaginis sobolem in hoc Belvacensi agro longa serie floruit. Hic duobus illustrissimis fratribus Alofio Melitensis insulæ principi et magno Hierosolimitanorum equitum magistro, et Joachimo regii ordinis equiti aurato, Balœi dn̄o aliquantulum Superstes, post multa militaris virtutis exempla, et vitæ integerrimæ famam meritissimam, extracti calculi vulnere, sanctissime obiit anno ætatis LXXI, *primus qui, relicta prisca majorum suorum sede quæ ad sancti Petri vicum visitur, hoc in loco a se acquisito condi voluit mense septembri anni* MDCXXVIII.

Hic adquiescit, septem circiter mensibus ei præerepta nobilissima et charissima conjux Lodoica de St Perier, postquam XXX *annos cum eo concordissime et sanctissime exegisset, et multiplicari partu illustrem domum stabilivisset anno ætatis* XLIII.

Horum utrique parentibus optimis mœrentes liberi posuerunt.

Requiescant in pace.

« Ici repose le très noble et très célèbre chevalier sire Adrien de Wignacourt, seigneur de ce lieu, de Litz, de la Rue-Saint-Pierre et de *Balloy*; chef de cent hommes d'armes sous le commandement du très illustre prince *Alexandre de Vendôme*. Sa famille est originaire de *Belgique*, où maintenant encore la branche aînée brille d'un vif éclat. La branche cadette a eu dans le Beauvaisis une longue suite de personnages distingués. Celui-ci survécut à ses très illustres frères Aloff, prince de l'île de Malte et grand-maître des Chevaliers de Jérusalem, et Joachim, *chevalier de l'ordre du Roi*, sei-

gneur de Balloy pendant quelque temps. Après de nombreux exemples de courage militaire et après une existence réputée à bon droit comme tout à fait intègre, il mourut très saintement, dans la soixante-et-onzième année de son âge, des suites de l'opération de la pierre. Le premier, il quitta le château de ses ancêtres, que l'on voit encore à la Rue-Saint-Pierre. En septembre 1628, il fut enterré, selon son désir, dans le domaine qu'il avait acheté[1].

« Ici repose auprès de lui sa très noble et très chère épouse Louise de Saint-Périer, ravie environ sept mois auparavant, dans sa quarante-troisième année, après trente ans de l'union la plus parfaite et la plus sainte, et après avoir assuré l'avenir de sa noble maison par une nombreuse postérité.

« Leurs enfants pleins d'affliction ont élevé ce monument à leurs excellents parents.

« Qu'ils reposent en paix. »

Les enfants dont parle cette épitaphe étaient tous fort jeunes. L'aîné, Aloff de Wignacourt, né à Étouy le 16 juillet 1617, était filleul de cet Aloff de Wignacourt, son oncle, grand-maître de l'ordre de Jérusalem, dont il est parlé dans l'inscription. A la mort de son père, il porta le titre de marquis de Wignacourt.

C'est lui qui était seigneur d'Étouy lorsque les Espagnols,

1. Nous mettons en italique les passages de l'épitaphe qui nécessitent des explications : voir ci-après, Note VIII.

en 1636, ayant passé la Somme sous le commandement de Jean de Werth, dévastèrent le pays et incendièrent Bulles, pour détruire, dit-on, les fabriques de toile de cette localité, qui faisaient une concurrence redoutable à leurs métiers des Flandres.

Aloff de Wignacourt était premier veneur de Gaston d'Orléans[1]. Il eut un rôle dans les grandes guerres des années 1673 et suivantes, où il commanda le ban et l'arrière-ban du comté de Clermont. C'est lui qui conduisit en Hollande les paysans d'Étouy comme ceux des villages voisins. Un souvenir de ces campagnes célèbres s'est perpétué dans le pays. Nous nous rappelons avoir entendu chanter dans notre enfance une sorte de complainte, dans laquelle une jeune fille déplore l'absence de son fiancé, « beau papillon volage », qui a dû quitter ses amours pour le service du grand roi :

Il est dans la-z-Hollande,
Qu'il sert le roi Louis....

naïve expression du sentiment populaire qui a survécu dans l'esprit de nos villageois au souvenir des personnages et des événements.

Aloff de Wignacourt mourut en son château d'Étouy, le 16 avril 1681. Nous ne savons où il fut enterré. A côté de l'arcade où se trouvent les statues d'Adrien de Wignacourt et de sa femme, on avait ménagé une seconde arcade, probablement destinée à leurs descendants. Mais la famille de Wignacourt devait bientôt quitter Étouy.

1. Mss. de la Bibliothèque nationale, *Dossiers bleus*, vol. 668, cote I, 30, *Généalogie des Wignacourt de Picardie*.

Louis XIV avait tout prévu pour le succès de la guerre de Hollande, dans laquelle il se flatte lui-même « d'avoir fait voir ce que c'est que la France, et ce qu'elle peut faire seule[1] ». Il voulut que la campagne eût un caractère fastueux. Les troupes de sa maison étaient, dit Voltaire, « couvertes d'or et d'argent[2] ». A leur tour, les gentilshommes rivalisèrent de luxe et de dépenses. Mme de Sévigné nous les montre s'épuisant à l'envi pour leurs préparatifs. « On est au désespoir, écrit-elle à son cousin, on n'a pas un sou, on ne trouve rien à emprunter, les fermiers ne payent point, on n'ose faire de la fausse monnaie, on ne voudrait pas se donner au diable, et cependant tout le monde va à l'armée avec un équipage[3]. » Certains, comme le maréchal de Bellefonds, se trouvèrent ruinés avant l'entrée en campagne[4].

Il est probable qu'il faut attribuer à ces frais de guerre la décadence subite de la famille de Wignacourt. Claude-Adrien, marquis de Wignacourt, fils d'Aloff, ne jouit pas longtemps de ses seigneuries d'Étouy, Cohen, Litz et la Rue-Saint-Pierre, qui furent saisies et adjugées, le 20 juillet 1685, à Pierre Rioult, sieur d'Ouilly, écuyer, conseiller et secrétaire du roi, et receveur général des finances de la généralité de Poitiers.

La famille de Wignacourt, qui subsiste encore aujourd'hui, disparaît du Beauvaisis à cette époque. Nous faisons plus loin, dans un Appendice, la biographie d'Aloff de Wignacourt et

1. Louis XIV, *Mémoires pour l'instruction du Dauphin.*
2. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. x.
3. Mme de Sévigné, *Lettre du 24 avril* 1672.
4. *Lettre du 27 avril* 1672.

de Pierre-Adrien de Wignacourt, frère et petit-fils d'Adrien de Wignacourt, qui furent tous deux grands-maîtres de l'Ordre des chevaliers de Malte.

Pierre Rioult, sieur d'Ouilly, en bon conseiller qu'il était, porta son attention sur l'administration de la justice dans ses domaines. Au mois de mars 1689, il fit réunir les justices d'Étouy, de la Rue-Saint-Pierre et de Litz en un seul siège, qui fut fixé à Étouy.

Il est intéressant et digne de remarque que Racine et son fils Jean-Baptiste étaient liés d'amitié avec le fils de ce seigneur, lequel semble avoir vécu à la cour. En février 1698, Racine écrivait de Marly à Jean-Baptiste : « Vous avez ici des amis qui ne vous oublient point, et qui me demandent souvent de vos nouvelles, entre autres... M. d'Estouy. » Ainsi, le nom de notre humble village se trouve à jamais conservé par une ligne des œuvres de Racine[1].

A la mort de Rioult d'Étouy ses héritiers vendirent ses seigneuries à Thomas Rivié, secrétaire du roi, qui les revendit lui-même en 1732 au maréchal de Berwick, duc de Fitz-James, pour être incorporées au duché-pairie de ce nom. Il n'y a plus dès lors de seigneurs résidant à Étouy.

Ce duc de Fitz-James était le fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough. Réfugié en France lors des événements qui amenèrent la chute des Stuarts, il fut naturalisé Français, et servit avec

1. *Lettre du 5 février* 1698; t. VII, p. 200, dans l'éd. Paul Mesnard, des *Grands écrivains de la France*, Hachette, 1870.

éclat dans les armées du roi. En 1706, Louis XIV le créa maréchal. En mai 1710, il érigea, pour lui et ses héritiers, la terre de Warty, près Clermont, en duché-pairie, sous le nom de Fitz-James, que le pays a conservé depuis. N'est-il pas curieux de voir comblé d'honneurs le fils d'une sœur de ce duc de Marlborough qui fut si longtemps l'ennemi redouté de Louis XIV, jusqu'au jour où, selon une chanson à jamais célèbre :

On vit voler son âme
Au travers des lauriers!

Le duc de Fitz-James fut tué d'un coup de canon, le 12 juin 1734, au siège de Phalsbourg.

Il laissait plusieurs fils. Ce fut son troisième fils, François de Fitz-James, évêque de Soissons, aumônier du roi Louis XV, qui lui succéda jusqu'en 1736, époque à laquelle il céda le duché à Charles de Fitz-James, son frère, pair et maréchal de France, lieutenant général du Limousin, qui vécut jusqu'en 1769.

Il existait alors une abbaye à Wariville, petit hameau situé tout près d'Étouy, sur le bord de la Bresche, au nord de la Litz. C'était un prieuré de filles, dépendant de Fontevrault, sous la règle de Saint-Benoît, et relevant du diocèse de Senlis.

Cette abbaye comptait au nombre de ses religieuses Élisabeth Racine, l'une des filles de Jean Racine, celle qui, dans la famille patriarcale du grand poète, portait le nom familier de Babet. Son père l'avait mise enfant à Notre-Dame de Wariville[1]. Sans doute il s'y rendit plusieurs fois, comme il est

1. *Grands Écrivains de la France*, t. VII, p. 143, 242, 261, 332, 338.

vraisemblable qu'Étouy même a dû recevoir sa visite : n'avons-nous pas vu qu'il était en relations amicales avec la famille du seigneur?

Après la mort de son père, Élisabeth embrassa la vie religieuse. Elle fut prieure, et mourut au couvent, où elle fut enterrée en 1745.

Elle avait élevé auprès d'elle une de ses nièces, Anne Racine, fille aînée de Louis Racine. Celui-ci vint plusieurs fois à Wariville. En 1739, de Soissons, où le retenaient les devoirs de sa charge de « maistre des eaux et forêts », il écrivait à sa femme, à Paris, pour l'engager à faire ce voyage. « Vous voilà donc prête à partir pour Variville, vous avez raison, et le voyage ne peut être que très gracieux pour vous de la manière dont vous le faites : vous irez dans une bonne chaise et en bonne compagnie. Si vous pouvez voir en passant Chantilly et Liancourt, votre partie de plaisir sera complète[1]....» Selon cet itinéraire, la « bonne chaise » devait nécessairement passer par Étouy. En 1745, Louis Racine vient voir son enfant à Notre-Dame, et projette de l'en retirer. « Si vous allez à Senlis, écrit-il à la mère, où vous ne manquerez pas de chaise de poste, qui vous empêche d'aller passer un jour à Variville?... J'irai chercher ma fille, et afin qu'elle ne couche pas au cabaret, je l'amènerai en poste[2].... »

Ces souvenirs littéraires peu connus nous ont paru intéressants pour l'histoire des dernières années de notre récit.

C'est Charles de Fitz-James qui fit démolir le château d'Étouy

1. *Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine...* par leur petit-fils l'abbé Adrien de la Roque, Paris, 1862. p. 388.
2. *Ibid.*, p. 432.

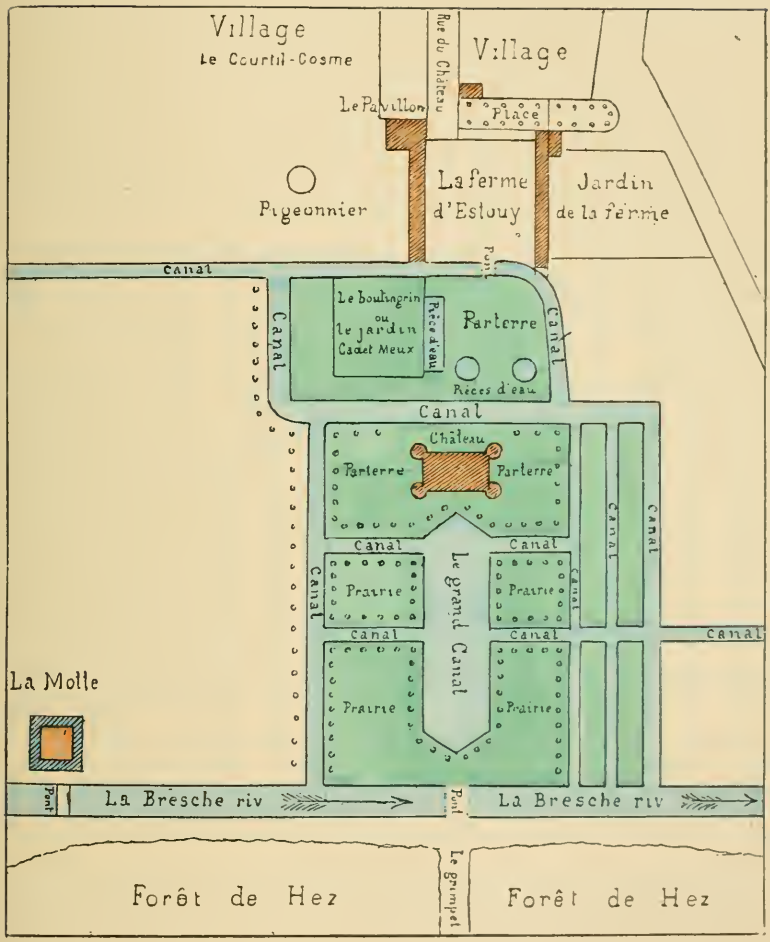

ANCIEN PLAN DU CHATEAU

en 1758. Il n'en reste rien aujourd'hui. Un large fossé, qui séparait la ferme de la demeure seigneuriale, subsiste encore, traversé par un pont de briques très ancien, et qui n'est pas sans caractère. Mais les vestiges des fondations de deux tours que nous avons vus dans notre enfance ont disparu : *etiam periere ruinæ*. On connaît l'emplacement exact du château et de ses dépendances. Nous devons à l'obligeance bien connue de M. Mahieux, propriétaire actuel de la ferme d'Étouy, la communication d'un ancien plan du domaine : nous en donnons une reproduction. D'après ce plan, le château et ses pièces d'eau occupaient l'espace compris entre la ferme actuelle et la rivière, sur laquelle se trouvait un pont dont on a retrouvé les restes il y a peu de temps. Dans la prairie, à deux ou trois cents mètres du château, sur les bords de la Bresche, près du chemin d'Étouy à la Neuville-en-Hez, s'élevait la butte de terre entourée de fossés appelée la Motte[1].

A Charles de Fitz-James succéda, en 1769, Jacques-Charles, duc de Fitz-James, pair de France, maréchal de camp, gouverneur général du Limousin. C'est lui qui était seigneur d'Étouy à la Révolution.

Il émigra. Ses propriétés furent confisquées ; et lorsque son fils, Édouard de Fitz-James, revint en France, s'il put retrouver une partie de ses domaines, et notamment le château de Fitz-James, il n'en fut pas de même des terres d'Étouy et de Cohen, qui avaient été définitivement aliénées comme biens nationaux.

1. Voir ci-après, Note VII.

APPENDICE

APPENDICE

LES SIRES DE WIGNACOURT A MALTE

> Religion du Christ, c'est toi seule qui
> unis dans la même couronne la palme
> de la force et celle de l'humilité.
>
> SCHILLER (Poésies, *les Chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*).

Amalfi fut la première cité d'Italie qui étendit son influence dans les échelles du Levant. Elle avait le droit de commercer librement dans tous les États du califat d'Égypte. Assez riche pour acheter d'un empereur grec, Léon l'Isaurien, le monopole du trafic de l'Orient, elle eut des comptoirs dans toutes les villes maritimes de l'Islam, et put établir à Jérusalem, vers le milieu de XIe siècle, une église dédiée à saint Jean et un hôpital pour les pèlerins.

Protégés par Godefroy de Bouillon et ses successeurs, les marchands d'Amalfi se constituèrent en un ordre religieux, dont les membres furent nommés Hospitaliers. Le chef portait le titre de Grand Maître de Saint-Jean de Jérusalem et de Gardien des Pauvres de Jésus-Christ.

Les statuts de l'Ordre furent approuvés définitivement en 1113 par une bulle de Pascal II ; ils imposaient aux religieux, outre les vœux ordinaires d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, celui de traiter et défendre les pèlerins.

L'histoire de l'Ordre a été souvent écrite[1]. Elle est des plus glorieuses. Elle inspira même la légende : on racontait l'aventure merveilleuse de la conversion d'une princesse sarrasine, transportée en une nuit d'Égypte en Picardie par trois chevaliers : preuve curieuse du prestige de l'Ordre au moyen âge. Les faits historiques et certains parlent encore plus haut pour son honneur; on aime à se rappeler les noms des grands maîtres français; les Châteauneuf, les Revel, les de Lorgues, les Villiers de l'Isle-Adam, les Pons, les Villaret, les Villeneuve, les Gozon, les Corsaillon, les Naillac, les de Lastic, les Milly, les d'Aubusson, les Blanchefort, les Lessangle, les La Valette, les Rohan, les d'Amboise et les Wignacourt.

L'Europe pendant de longues années vit avec admiration les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem soutenir une lutte continuelle et acharnée contre les Infidèles. « Ces grands hommes, dit Vertot, ont rempli l'univers de la réputation de leurs armes et de l'éclat de leur valeur, et ils ne se sont pas moins distingués par leur attachement à l'observation de la discipline religieuse[2]. »

Leur renommée et leur influence s'étendirent dans l'Europe

1. Voir ci-après, Note IX.

2. Vertot, *Histoire de l'Ordre de Malte, les Chevaliers hospitaliers de Jérusalem, appelés depuis Chevaliers de Rhodes, et aujourd'hui Chevaliers de Malte*, Introduction.

entière. La pieuse institution eut partout des possessions. Elles se divisaient en langues d'Auvergne, de Provence, de France, d'Aragon, de Castille, d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre. Chaque langue avait ses prieurés, ses bailliages et ses commanderies. Le grand maître fut prince souverain, et traita d'égal à égal avec les rois.

Cependant la fortune trahit leur courage. Repoussés de la Terre-Sainte, qu'ils gardèrent les derniers, ils se retirèrent successivement à Saint-Jean-d'Acre, en Chypre, et enfin dans l'île de Rhodes, où ils se maintinrent jusqu'en 1522.

A cette époque, attaqués avec des forces très supérieures par Soliman le Magnifique, ils se virent obligés de céder au nombre. Sous la conduite de Villiers de l'Isle-Adam, ils quittèrent Rhodes, qui conserve encore tant de souvenirs de leur glorieux séjour. « J'y ai remarqué, dit Chateaubriand, les lys de France couronnés, aussi frais que s'ils sortaient de la main du sculpteur. Les Turcs, qui ont mutilé partout les monuments de la Grèce, ont épargné ceux de la chevalerie; l'honneur chrétien a étonné la bravoure infidèle, et les Saladin ont respecté les Coucy[1]. »

Après avoir erré à Candie et en Sicile, les chevaliers vinrent en 1530 se fixer dans l'île de Malte, que Charles-Quint leur avait cédée. C'était bien le séjour qui convenait à une milice religieuse. Elle y retrouvait le souvenir de saint Paul et de ses miracles[2].

Aussitôt arrivés à Malte, les chevaliers furent attaqués par les Infidèles. Le grand maître Jean de la Valette les repoussa.

1. Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem.*
2. *Act. Apost.*, XXVIII, 3 sqq.

La lutte continua et fut pour ainsi dire incessante. Plusieurs grands-maîtres de nationalités diverses se succédèrent jusqu'au jour ou Aloff de Wignacourt apparaît dans l'histoire de Malte.

C'était, comme nous l'avons vu, un des frères puînés d'Adrien de Wignacourt, qui devint seigneur d'Étouy en 1608. Il avait à peine dix-sept ans quand, au bruit d'une expédition projetée par Soliman, il accourut à Malte en 1566, et prit l'habit de chevalier[1]. Il se distingua tellement par son courage, que quatre ans après il était nommé lieutenant du gouverneur de la capitale de l'île (appelée la Valette ou la Cité-Valette). Il devint successivement grand-croix, grand-hospitalier, et bien qu'il n'eût, remarque Vertot, que son mérite pour appui, il fut élevé à la dignité souveraine de grand-maître (1601).

Son magistère fut très glorieux. Nous en citerons rapidement les faits les plus importants.

La ville d'Africa, jadis chrétienne, mais reprise par les Maures, servait de refuge aux corsaires. Ils en sont chassés en 1602.

En 1602 et 1604, les chevaliers saccagent Lépante et Patras, et portent le fer et le feu dans l'île de Lango.

En 1609, ils surprennent la forteresse d'Ajazzo, et reviennent triomphants avec plus de trois cents esclaves.

En 1610, ils prennent Corinthe, et parcourent les rivages de la Grèce qu'ils essayent en vain de soulever.

1. Bosio, *Dell' istoria.., dell' illustrissima milizia di San Giovanni Gierosolimitano.* Rome, 1621-1684, tome III, p. 768.

Le sultan avait juré de se venger. Aloff se prépara à la résistance. Avec les canons enlevés aux Turcs, il fit armer la petite île de Gozzo, voisine de Malte, et l'île de Malte elle-même. En 1615, les Infidèles débarquèrent au nombre de cinq mille; ils furent repoussés.

Aloff mit à profit les quelques années de tranquillité relative que lui valut cette victoire. L'île, rocher aride, manquait d'eau sur certains points. Un des miracles de saint Paul avait été de faire jaillir une fontaine. On montre aux voyageurs la fontaine de l'Apôtre, surmontée de cette ancienne inscription :

Religione sacra fontem hunc venerare, viator,
Naufragus has dederit cum tibi Paulus aquas[1].

Aloff fit élever un magnifique aqueduc qui, de la cité appelée Notable, conduisait une source d'eau abondante et pure sur la place du palais des Grands Maîtres dans la capitale ou Cité-Valette [2]. L'inscription suivante, placée sur une petite tour, rappelait ce bienfait ;

Fratri Alophio de Wignacourt
magno magistro
Valletam urbem et arcem
dulcissimis acquis vivificanti
æterna salus.

Le grand maître s'occupa aussi d'augmenter sa marine. Il fit construire à Amsterdam un superbe navire qui ne coûta pas moins de soixante mille écus d'or.

Vers la fin de son magistère, il eut quelques difficultés au

1. L'abbé Bourassé, *les Apôtres, histoire de l'établissement de l'Église*. Tours, 1886.
2. Bosio, *op. cit.*, p. 868.

sujet de ses prérogatives religieuses. Elles furent aplanies, grâce à sa prudence et à l'intervention de Clément VIII.

Les Hospitaliers reprirent bientôt le cours de leurs exploits.

En 1620, ils envahissent la Morée.

En 1622, à la demande du roi Louis XIII, les galères de l'Ordre se rendent à Marseille, où les attendait la flotte française destinée à combattre les huguenots.

Aloff devait mourir cette même année. Frappé d'insolation à la chasse, il languit quelque temps, et succomba le 14 septembre 1622, âgé de soixante-quinze ans, après vingt et une années d'un magistère plein d'éclat. C'était le cinquante-deuxième grand maître de l'Ordre.

Il fut enterré à Malte, dans l'église Saint-Jean. On mit sur son tombeau l'inscription suivante :

D. O. M.

F. Alophium de Wignacourt Francia nobilem genuit. Tuendæ fidei studium, sacræ Hyerosolymitanæ militiæ devotio, illibata castitas, pietas in Deum perpetua, nullis in sacris defatigata religio, magnanimitas injuriarum condonatrix, innocens dolique ignara probitas, reliquusque[1] *virtutum senatus, magnum hospitalis S. Joannis Hyerosolymitani magistrum, militiæque principem dixerunt. Illius prudentiam conservata vexilli in regia classe prærogativa, sanctissimi sepulcri præfectura sibi posterisque ad semita in memoria totius ordinis posuere sempiterna. Illius armis semper victricibus gemina Lepanti et Patrassi castella uno impetu expugnata, direpta Mehemetta, depopulatæ Tornesii arces, capta sine numero barbarorum navigia, repulsæ classium incursiones, toti Orienti suasere formidandum. Illius munificentia cincta turribus Melita, Valetta munita pro-*

1. *Reliquus*, témoin. *Superstes* a été quelquefois employé dans le même sens. Nous n'avons pas trouvé d'autre exemple de *reliquus* avec cette acception.

pugnaculis, sitientes terra marique populi perennibus aquæ fontibus potati, Occidenti reddidere carissimum. Invisere beneroli Reges, infideles coluere, in Legatis honore insolito omnes Christiani principes. Imperator Ferdinandus suffragantibus meritis, succlamante orbe christiano universo, titulo serenissimi principis augendum decrevit. Sed heu! Regum delicias, equitum splendorem, terrorem Barbarorum, virtutum domicilium, aquæ demum guttula de medio sustulit, iisdem aquæ laticibus quos per Miletam large effudit vice lacrymarum, perenniter lugendum. Falleris!

At post annos sexaginta sub humili crucis jugo religiosissime transactos, tres supra viginti, crucis honoribus terra marique propagatis, in supremo magistratu laboriosissime consumptos, ipso die sanctæ Crucis exaltationi sacro, ad æternos ejusdem crucis honores, et præmia a munificentissimo crucis studiorum remuneratore evocatus est, anno Salutis XDCXXII, *ætat.* LXXV.

Vivet in memoria posterorum, in regum annalibus, in amplificata successorum dignitate, in exornata præclaris ædificiis Valetta, in propagato ubique ærario, sacræ crucis Hyerosolymitanæ, nomen et honor.

« A Dieu Très Bon et Très Grand,

« La France mit au jour le noble frère Aloff de Wignacourt. Son zèle à défendre la foi, son attachement à la sainte milice de Jérusalem, sa chasteté sans tache, sa constante piété, sa religion infatigable à remplir tous ses pieux devoirs, sa grandeur d'âme ennemie de toute injustice, sa probité pure et ne connaissant aucune fraude, et le conseil témoin de ses vertus, le firent nommer grand maître de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et chef de la sainte milice. L'honneur et le privilège du pavillon conservé par sa prudence au milieu d'une flotte royale, le gouvernement du Saint-Sépulcre acquis à lui et à ses successeurs, lui ont assuré l'éternel souvenir de tout son ordre. Par ses armes, toujours victorieuses, les deux

forts de Lépante et de Patras emportés d'un seul choc et pillés, Mahumette[1] ravagée, Castel-Tornese pris; les innombrables navires des Barbares repoussés; enfin les invasions de ses flottes l'ont rendu formidable à tout l'Orient. Par sa magnificence, Malte ceinte de tours, Valette revêtue de fortifications, les peuples, altérés sur la terre et sur la mer, abondamment abreuvés à des fontaines intarissables, lui ont acquis l'amour de tout l'Occident. Les rois infidèles le sont venus voir en amis[2]. Tous les princes chrétiens, honneur extraordinaire! ont cultivé son amitié par leurs ambassadeurs. L'empereur Ferdinand, n'écoutant que la recommandation de ses talents, l'honora par un décret, aux acclamations de l'univers chrétien, du titre solennel de prince sérénissime[3]. Mais, hélas! ce délice des rois, cette splendeur des chevaliers, la terreur des Barbares, le tabernacle des vertus, il suffit d'une seule goutte d'eau, de cette eau qu'il avait procurée à Malte avec tant d'abondance, pour causer la mort de celui que l'on pleurera éternellement. Songe trompeur[4]!

« Mais après soixante années passées avec la plus grande piété sous l'humble joug de la Croix; après plus de vingt et un ans consumés laborieusement à étendre sur terre et sur mer la vénération de la Croix dans la suprême magistrature,

1. Africa, en Tunisie.

2. En 1616, Faradin, prince des Druses, et en 1620, Ottoman, religieux dominicain qui se prétendait fils du sultan Achmet, viennent à Malte implorer la protection de Wignacourt.

3. Ce titre est porté à partir de ce moment par les grands maîtres.

4. Allusion à l'aqueduc dont Aloff avait doté l'île, et à l'imprudence qu'il commit de boire lorsqu'il fut frappé d'insolation.

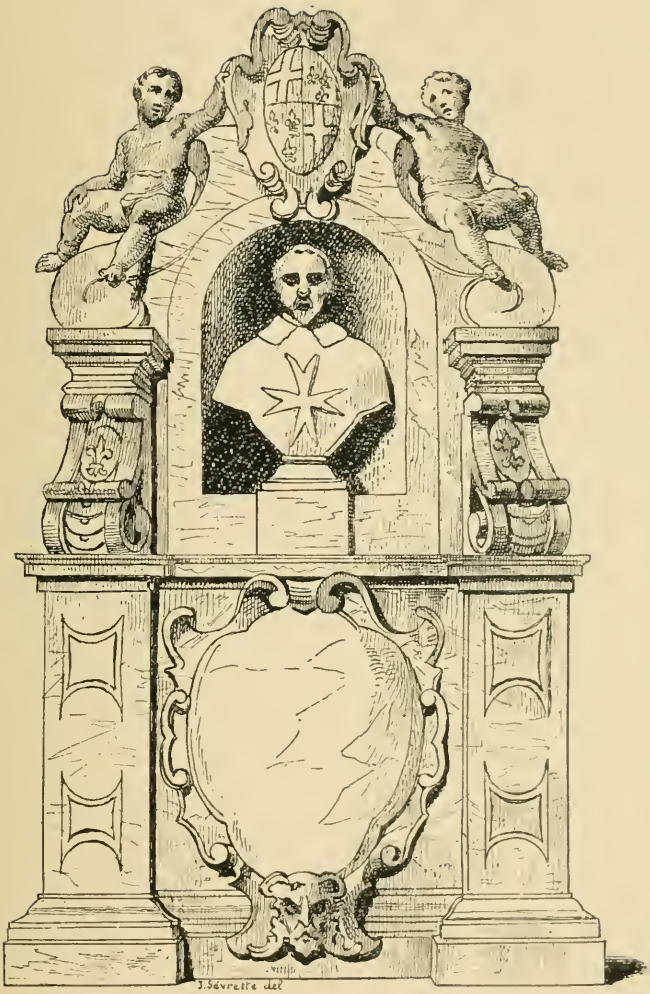

MONUMENT D'ALOFF DE WIGNACOURT, A MALTE

le jour même de la fête de l'Exaltation de la Croix, il fut appelé aux éternels honneurs promis par cette même Croix, et aux récompenses célestes, par le magnifique Rémunérateur des zélés serviteurs de la Croix, l'an de grâce 1622, de son âge le soixante-quinzième.

« Il vivra dans la mémoire de la postérité, dans les annales des Rois, dans la dignité de ses successeurs qu'il a augmentée, dans cette cité Valette qu'il a ornée de superbes édifices, et dans son zèle à propager par toute la terre le nom et l'honneur de la sainte Croix de Jérusalem[1]. »

Nous donnons ici deux portraits d'Aloff de Wignacourt.

Le premier le représente en buste, portant le costume de grand maître, avec la croix de Malte. Au-dessous est son blason. (Les armes sont : *d'argent à trois fleurs de lys de gueule, au pied nourri, au lambel de sable.*)

Ce portrait est extrait de l'ouvrage de Villeneuve-Bargemont, un des historiens de l'ordre de Malte. L'auteur déclare que tous les dessins par lui reproduits ont été faits à Malte. « Je dois, dit-il, la communication de ces précieux dessins à feu M. le vicomte de Bloise, commandant d'Hannoville, très versé dans l'histoire de l'Ordre. Faisant des recherches dans les archives de Malte, il découvrit le recueil négligé de la collection renfermant les vues et les inscriptions des monuments élevés aux grands maîtres et prises sur les lieux (disait le manuscrit accompagnant le Recueil) par des peintres employés aux frais de l'Ordre à diverses époques. Jaloux de

1. Cette traduction est prise dans *les Monuments des grands maîtres de Jérusalem*, par DE VILLENEUVE-BARGEMONT, Paris, 1829.

posséder ces dessins, M. le commandeur d'Hannoville les copia lui-même[1].... »

L'histoire du second portrait mérite une mention. Pendant le magistère d'Aloff, arriva à Malte, à la suite d'aventures nombreuses, le célèbre peintre Michele-Angiolo Amerighi, plus connu sous le nom de Caravage. Bellori, dans un ouvrage devenu fort rare, raconte que le Caravage fit deux portraits du grand maître dans l'intention d'obtenir de lui la croix de Malte. L'un de ces portraits le représentait en pied et armé, avec son bâton de commandement, ayant auprès de lui son page, qui porte son casque. Bellori ajoute que de son temps ce portrait était placé dans l'arsenal de Malte. « Era il Caravaggio desideroso di ricevere la croce di Malta, solita darsi per grazia ad uomini riguardevoli per merito e per virtù ; fece però risoluzione di trasferirsi in quell' isola, dove giunto fu introdotto avanti il gran maestro Vignacourt, signore francese. Lo ritrasse in piedi armato, ed a sedere disarmato nell' abito di gran maestro, conservandosi il primo ritratto nell' armeria di Malta. Laonde questo signore gli donò in premio la croce[2]. »

Plus tard, en 1670, ce portrait entra au Louvre dans la collection de Louis XIV. On lit dans le registre des bâtiments du roi pour cette année 1670, à la date du 1er février, chapitre de la *Recepte* : « Reçu du sieur Bertilliat 14 419 livres 3 sols et 6 deniers pour d'icelles délivrer 14 300 aux sieurs Vinot et Hoursel pour le paiement de ... et d'un portraict d'un grand maistre de Malte, faict par Michel Lange (*sic*). »

1. M. de Villeneuve-Bargemont, *op. cit.*, Préface.
2. Bellori, *Le Vite de' pittori, scultori ed architetti moderni....* Rome, 1728.

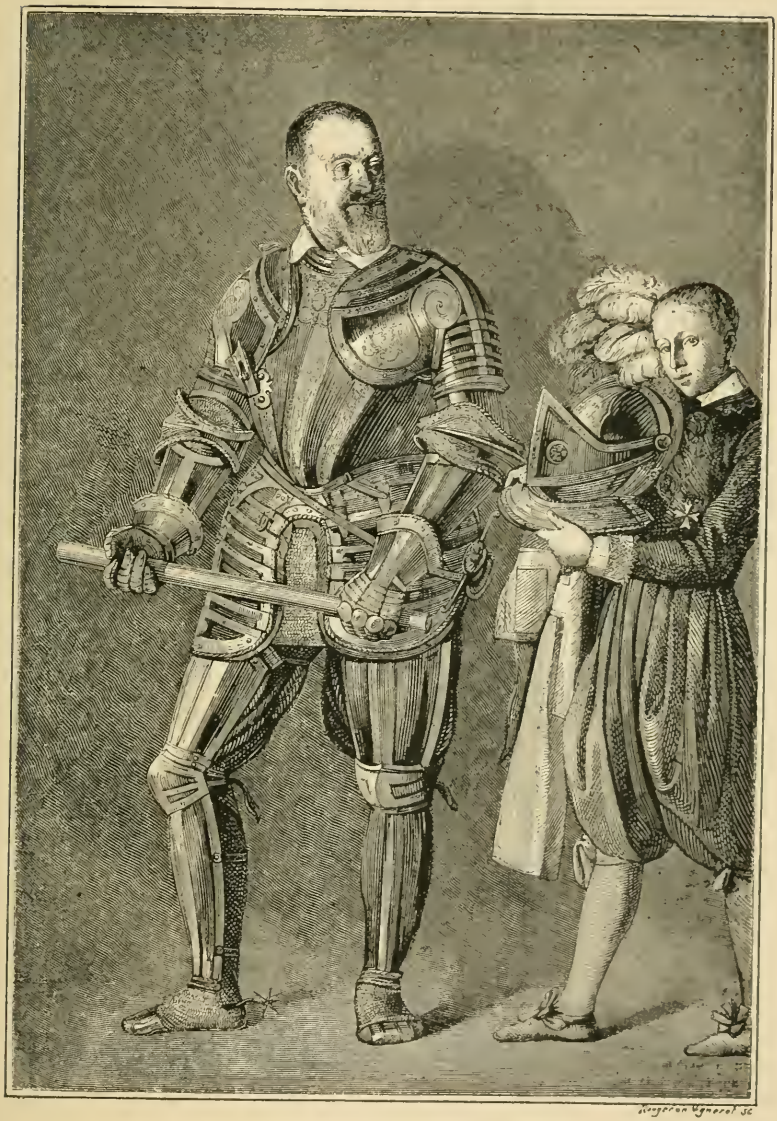

ALOFF DE WIGNACOURT, GRAND MAITRE DE L'ORDRE DE MALTE

D'après le tableau du Caravage (Musée du Louvre).

Cette belle œuvre du Caravage est aujourd'hui dans la grande galerie ou salle n° VI, travée B, sous le numéro 1124. Nous en donnons une reproduction.

Il nous reste à parler d'un document épigraphique concernant Aloff de Wignacourt, dont le nom se trouve gravé à Rome, dans une inscription des Grottes Vaticanes, par suite des circonstances suivantes :

En 1610, Aloff de Wignacourt chargea le commandeur Francesco Lomellini, ambassadeur de la Religion près le Saint-Siège, de faire transporter dans les souterrains de la nouvelle basilique de Saint-Pierre le monument et les restes mortels de Pierre-Raymond Zacosta, trente-sixième grand maître de l'Ordre, mort à Rome, le 21 février 1467, et qui avait été inhumé dans l'ancienne basilique par les ordres du pape Paul II.

Il va de soi que ce monument est très peu connu. Il est mentionné dans un travail fort intéressant de Mgr Pierre La Croix, protonotaire apostolique, qui, sur la demande du ministère des affaires étrangères, adressa, il y a une trentaine d'années, à une commission nommée à cet effet à Rome, sous la présidence de l'ambassadeur de France, un mémoire historique sur les Établissements Pieux de la France dans la Ville Éternelle. Dans une *Table chronologique des Monuments français existants à Rome*, nous lisons : « 1610. Monument élevé par ordre d'Aloph de Vignacourt, Grand Maître de Malte, dans la crypte de Saint-Pierre du Vatican[1]. »

1. Mgr Pierre La Croix, protonotaire apostolique, clerc national du sacré collège pour la France et député-administrateur des Pieux Établissements français, *Mémoire historique sur les institutions de France à Rome....* Paris, 1868, p. 129.

Parmi les nombreux manuscrits qu'a laissés Mgr La Croix, il en est un, rempli des renseignements les plus précieux, qui porte pour titre : *Marbres de la France chrétienne à Rome, classés chronologiquement de* 795 *à* 1842. Ce manuscrit, nous en avons obtenu la communication de M. Théophile Lacroix, neveu du prélat, à qui nous adressons ici tous nos remerciements. Nous y avons trouvé l'inscription suivante, placée, dit l'auteur, dans l'église souterraine de Saint-Pierre, à côté du monument de Zacosta (elle est en quelque sorte inédite, ayant été publiée, il est vrai, dans l'ouvrage très rare de Torrigio[1], mais avec des incorrections) :

D. O. M.

OSSA ISTA CVM TVMVLO VBI OLIM COMPOSITA DIVQ. SERVATA SVNT
VETVSTATE PENE CORROSO
ALOPHII WIGNACOVRT MAGNI HIEROSOL. ORDINIS MAGISTRI OBSECVTVS
IMPERIO ET PIETATI SVAE
FR. FRANCISCVS LOMELLINVS SANCTI SEPVLCHRI COMMENDATARIVS
EJVSDEM RELIGIONIS APVD SANCTAM SEDEM
ORATOR
E VETERIS TEMPLI RVDERIBVS IN NOVAM
BASILICAM INFERRI ATQVE IN PRISTINAM FORMAM
REDIGI CVRAVIT
ANNO FVNDATAE SALVTIS M.DC.X.

« Ces ossements, avec le tombeau presque rongé de vétusté dans lequel ils ont été autrefois rassemblés et longtemps conservés, le Frère Francesco Lomellini, commandeur du Saint-Sépulcre et ambassadeur de la Religion près le Saint-Siège, déférant aux ordres d'Aloff de Wignacourt, grand

1. Torrigio, *le Sacre Grotte Vaticane, cioe narrazione delle cose più notabili che sono sotto il pavimento della basilica di San Pietro....* Rome, 1635, p. 378.

maître de Jérusalem, et écoutant ses propres sentiments de piété, les a fait transporter des ruines de l'ancienne basilique dans la nouvelle, en rétablissant le monument dans son ancien état, l'an du Salut 1610. »

Aloff de Wignacourt n'est pas le seul de nos compatriotes qui ait illustré l'ordre de Malte.

Pendant son glorieux magistère, il avait appelé près de lui Pierre-Adrien de Wignacourt, son petit-neveu, second fils du marquis Aloff de Wignacourt, seigneur d'Étouy.

A peine entré dans l'Ordre, Pierre-Adrien se signala par son courage, et, en 1690, il devint à son tour grand maître de l'Ordre.

Pierre-Adrien jouissait d'une haute réputation de piété et de bienfaisance.

Son premier soin fut de secourir les enfants orphelins ainsi que les veuves des soldats morts au service de l'Ordre, ou, comme on disait, de la Religion de Malte. Pour occuper tous les bras, il fit bâtir un magnifique arsenal destiné à la construction des galères, et fortifier les endroits de la côte qui pouvaient être accessibles.

En 1692, la flotte des Chevaliers assiège la Canée, l'une des places fortes de l'île de Candie. Mais l'approche de l'hiver mit fin au blocus après vingt-quatre jours.

L'année 1693 fut signalée par un violent tremblement de terre. Plusieurs des édifices de Malte furent détruits. On ordonna des prières publiques pour apaiser la colère céleste.

Agosta, ville de Sicile, où l'Ordre possédait des magasins et des fours, avait été renversée de fond en comble. Le grand

maître envoya des galères porter des secours aux habitants. Il fit refaire les constructions sur un plan considérable, et l'on plaça sur le fronton de ces édifices les armes des Wignacourt.

En même temps il faisait venir d'Amsterdam les agrès et autres objets indispensables pour la réparation des galères.

La flotte ainsi renouvelée reparut sur les mers commandée par le grand maître lui-même, captura plusieurs vaisseaux ennemis et s'empara de Scio après huit jours de résistance.

Cependant le grand maître était gravement malade et languissait de jour en jour. En 1696, il fut atteint d'une maladie aiguë dont il put encore guérir; mais une fièvre ardente le saisit à nouveau peu de temps après, et il expira le 4 février 1697, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était le soixante-et-unième grand maître.

On mit sur son tombeau l'inscription suivante :

D. O. M.

Eminentissimi Principis
Fratris Adriani de Wignacourt mortales
Exuviæ
Sub hoc marmore quiescunt.
Si generis splendorem quæras,
Habes in solo nomine,
Habes in affinitatibus pene Regiis.
Si Religiosæ vitæ merita spectes,
Caritatem erga pauperes, et infirmos
Indefessam,
Erga peste laborantes generosam,
Mirari poteris,
Et ita intemeratam morum innocentiam,
Ut mori potius, quam fœdari voluit.
Magni Aloffii ex patre nepos,

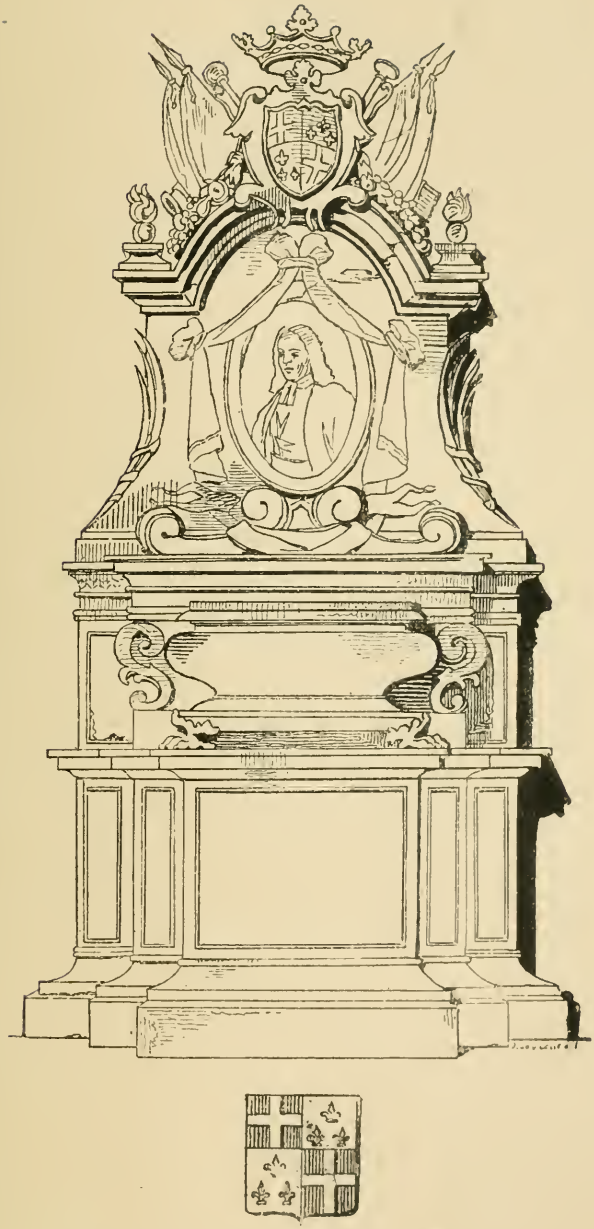

MONUMENT D'ADRIEN DE WIGNACOURT, A MALTE

Integritatis, fortitudinis, et justitiæ
Laude simillimus,
Tanti Principis famam est assecutus.
Vixit sanctissime, sanctissime obiit,
Anno salutis MDCXCVII
die februar. IV, *ætat. ann.* LXXIX.

« A Dieu très bon et très grand.

« Les dépouilles mortelles du très éminent prince Frère Adrien de Wignacourt reposent sous ce marbre. Si vous cherchez en lui la splendeur du sang, vous la trouvez dans son nom seul, dans ses alliances presque royales; si le mérite d'une vie religieuse attire plutôt vos regards, vous pourrez admirer sa charité, infatigable envers les pauvres et les infirmes, et généreuse envers les pestiférés; et une sainteté de mœurs si pures, qu'il eût préféré mourir plutôt que de la souiller. Neveu par son père du grand Aloff, et sa parfaite image par l'intégrité, le courage et la justice, il a égalé la gloire d'un si grand prince.

« Il a vécu saintement, et saintement il est mort, l'an de grâce 1697, le 4 février, âgé de soixante-dix-neuf ans[1]. »

Les armes de Pierre-Adrien de Wignacourt étaient : *D'argent à trois fleurs de lys de gueule, au pied nourri, au lambel de sable.*

Nous reproduisons un portrait de Pierre-Adrien de Wignacourt, en costume de grand maître : il provient de la même source que le premier portrait d'Aloff.

1. Traduction de Vertot, *op. cit.*

Ce fils du seigneur d'Étouy, où lui-même était né, fut enterré à Malte dans l'église Saint-Jean, à côté de son oncle, dans la chapelle Saint-Paul, affectée à la sépulture des grands maîtres de la langue de France. Un autre membre de sa famille y avait déjà été inhumé : Joachim de Wignacourt, frère d'Adrien (l'acquéreur d'Étouy) et d'Aloff, décédé en 1615 à Malte, où il était venu visiter le grand maître.

Maint témoignage, outre ces tombes, perpétue à Malte le souvenir glorieux des Wignacourt. On voit au palais des grands maîtres de précieuses peintures à fresque représentant les principaux faits d'armes de l'Ordre. Au pied de ces fresques, des anges tiennent des boucliers sur lesquels sont gravées les armes des Wignacourt. Dans la salle d'armes, on montre des armures curieuses : l'une d'elles, toute damasquinée d'or, a appartenu au grand maître Aloff : c'est probablement celle qui est représentée dans le tableau du Caravage.

Lamartine écrivait : « L'église de Saint-Jean, cathédrale de l'île, a tout le caractère, toute la gravité qu'on peut attendre d'un pareil monument dans un pareil lieu : grandeur, noblesse, richesse; les clefs de Rhodes, emportées, après leur défaite, par les chevaliers, sont suspendues aux deux côtés de l'autel, symbole de regrets éternels ou d'espérances à jamais trompées[1]. » Les chevaliers ne reprirent pas Rhodes. Hélas! ils devaient même perdre Malte.

1. Lamartine, *Voyage en Orient.*

NOTES

NOTE I

(Page 6)

Le Calvaire.

Les procès-verbaux qui suivent sont extraits du Registre de Paroisse

A

« En cette année 1762, il a été élevé un Calvaire de la paroisse d'Étouy, au lieu dit *la Maladrerie*, du consentement de Mgr le duc de Fitz-James, qui en a concédé le terrain à cet effet, et en vertu de la permission qui nous a été accordée par Son Éminence Mgr le cardinal de Gesvres, évêque-comte de Beauvais, en date du 13 septembre 1762. J'en ai fait la bénédiction le dimanche suivant 19 dudit mois, à l'issue des vêpres, assisté de M. Henduroy, curé de la paroisse de Saint-Samson de Clermont, et de MM. les curés d'Airion, de Bulles, Litz, la Neuville-en-Hez, qui y sont venus processionnellement avec leur clergé et leurs paroissiens, et ont été présents à cette cérémonie ainsi qu'à la prédication faite au pied de la Croix, par le Père André, capucin du couvent de Beauvais.

« De tout ce que dessus j'ai dressé procès-verbal qui a été déposé au secrétariat de l'évêché, le 4 octobre 1762.

« *Signé* : Dourlens, curé d'Étouy. »

A la suite se trouve la note suivante :

« La tradition du pays veut que cet emplacement, appelé *la Maladrerie*, ait autrefois servi de cimetière en temps de peste, ce que l'événement

confirme puisque en égalisant les terres pour former la butte on a trouvé les ossements entiers de plusieurs cadavres qui y ont été inhumés.

« Cette érection de Calvaire a été faite par les soins et deniers de Louis Prothais, habitant de cette paroisse, qui désire que chaque année, le dimanche qui précède immédiatement la fête de saint Mathieu (jour anniversaire de ladite érection), il se fasse une procession au Calvaire à l'issue des vêpres, à laquelle assisteront tous les paroissiens, et qu'il y soit chanté un salut à l'intention des bienfaiteurs, et prie qu'on se souvienne particulièrement de lui après sa mort, comme aussi qu'on fasse annuellement un service d'une messe solennelle dans l'église dudit Étouy, les 3 mars et 14 septembre, dont la rétribution sera prise sur le produit du tronc qui a été posé devant le Calvaire pour recevoir les charités des fidèles ; le surplus devant être employé à l'intention du Calvaire, ou à faire d'autres services de dévotion dans le courant de l'année, le tout à la prudence de MM. les curés et marguillier. »

B

« Le 4 juillet 1841, jour de la fête de saint Pierre et saint Paul, eut lieu la réédification du Calvaire.

« Deux mille personnes au moins assistaient à cette cérémonie qui fut nécessitée par la restauration du Christ que le sieur Wargnier (Adrien), marguillier du Calvaire, fit faire avec le produit d'une quête. »

Était curé d'Étouy M. l'abbé Petit, qui avait été installé le 3 août 1834 par M. l'abbé Gignoux, alors vicaire général et depuis évêque de Beauvais. M. l'abbé Petit est décédé à Boury, son pays natal, le 9 juillet 1869, âgé de soixante ans. Sa tombe est dans le cimetière du village, auprès du monument de la famille La Ferronnays, si connue par le *Récit d'une sœur*, de Mme Augustus Craven.

C

Le 14 juillet 1850, édification du Calvaire actuel.

« Environ trois mille personnes assistaient à cette cérémonie.

« Cette bénédiction fut nécessitée par l'acquisition d'un nouvel arbre, l'ancien étant tombé de vétusté. Le Christ peint et doré de nouveau fut conservé ; jamais peut-être on ne vit à Étouy une procession aussi belle, aussi nombreuse et aussi silencieuse.

« Les inscriptions faites sur l'arbre, et qui représentent les principaux instruments de la Passion, sont dues au ciseau de M. Bollé, menuisier à Étouy, et la quête fut faite par M. Wargnier-Diguet, marguillier du Calvaire. »

NOTE II

(Page 8)

Le vieux Chemin de la Croix.

Nous trouvons sur le Registre de Paroisse le procès-verbal d'érection de cet ancien Chemin de la Croix. Nous aimons à le transcrire ici, pour conserver le souvenir de noms qui nous sont chers.

« L'an 1843, le dimanche 29 octobre, nous, soussigné, Louis-François Heu, vicaire général et supérieur du grand séminaire, vu le rescrit du Souverain Pontife en date du 22 avril 1841, qui nous accorde le pouvoir d'ériger le Chemin de la Croix dans vingt-cinq églises;

« Vu la demande à nous adressée par M. l'abbé Petit, curé d'Étouy, canton de Clermont, à l'effet d'obtenir l'érection du *Via Crucis* dans l'église paroissiale d'Étouy,

« Avons érigé canoniquement le Chemin de la Croix dans l'église de cette paroisse, en présence de M. le Curé, de MM. Lamare, curé de Bulles, Martin, curé de la Neuville-en-Hez ; de M. Fournival (Louis-Stanislas), maire de la commune ; Bousquin (François-Isidore), adjoint au maire; Féret (Louis-Cyrille), Levasseur (Augustin-Hyacinthe), Prothais (Narcisse-Isidore), Mallard (Antoine-Éléonore), Pillon (Édouard-Maximilien), Warnier (François-Casimir), Masse (Pierre), conseillers municipaux ; de MM. Fournival (Pierre), Lebel (Auguste-Siméon), conseillers de fabrique; de MM. Fournival (Louis-Prosper), Mahieux (Alphonse-Prosper), Hévin (Louis-Joseph), Féret (Alexis-Maximilien), Devimeux (Pierre-Alexandre) père, Devimeux (Pierre-Alexandre) fils, Lejeune (Pierre), Lejeune (Louis-Honoré), Sénémond (Louis-Honoré), Loire (Pierre-Nicolas), Gogu (Louis-

Nicolas), Mercier (François), Duverger (Jean) et Féret (Antoine), porteurs des quatorze tableaux, de M. Dupont, de Paris, et d'un grand nombre de fidèles qui ont suivi pieusement les exercices du Chemin de la Croix. Dont acte à Étouy, le 29 octobre 1845. Les susdits principaux témoins ont signé avec nous le présent acte.

« Levasseur, Petit, curé, Pillon, Dupont, Bousquin, Warnier, A. Mahieux, Devimeux, Fournival, Heu, vicaire général, supérieur du séminaire. »

NOTE III

(Page 8)

Les Cloches.

« Le 22 juillet 1849, dit le Registre de Paroisse, M. Petit étant curé, bénédiction par Mgr Gignoux, en présence de M. Louis-Prosper Fournival, maire, et de MM. Antoine-Éléonore Mallard, adjoint, Édouard Pillon, Pierre Masse, fils, Narcisse Prothais, Pierre-Alexandre Devimeux, Louis-Honoré Lejeune, Alexis Maximilien Féret, Louis-Honoré Sénémont, Pierre Lavoye, Pierre Barry et Pierre-Antoine Masse, conseillers municipaux; et de MM. Théodore Boige et Auguste Lebel, conseillers de fabrique, escortés par la compagnie de pompiers, et aussi en présence des notables de la localité et d'une foule de personnes, d'une cloche pour former une agréable harmonie avec deux autres, dont l'une plus petite fut donnée en 1824 par M. et Mme Lartizien, et l'autre plus grosse aussi donnée à la même époque par M. de Saint-Michel, alors propriétaire de la ferme d'Étouy, et nommée Marie-Alphonsine-Augustine. C'est M. Alphonse-Prosper Mahieux, époux de dame Célestine Famin, propriétaire actuel de la ferme d'Étouy, qui fut son parrain, et dame Marguerite-Augustine Queste, épouse de M. Fournival susnommé, qui fut sa marraine, comme

il est d'ailleurs constaté par la légende inscrite partie en bosse et partie en creux sur ladite cloche et ainsi conçue : *J'ai été bénite par Mgr Joseph-Armand Gignoux, évêque de Beauvais, assisté de M. Jean-Louis-Antoine Petit, curé de la paroisse d'Étouy, et nommée Marie-Alphonsine-Augustine par M. Alphonse-Prosper Mahieux-Famin, propriétaire à Étouy, mon parrain, et par dame Marguerite-Augustine Queste.*

« Cette moyenne cloche remplaçant celle cassée, et sur laquelle était inscrite la légende suivante :

« *L'an 1779, j'ai été bénite par André Pallin, curé d'Étouy, et fondue du règne de monseigneur le duc de Fitz-James, seigneur d'Étouy et autres lieux, et nommée Marie-Antoinette-Cécile par maître Antoine Lejeune, laboureur, meunier à draps des moulins de monseigneur le maréchal de Fitz-James, et par Marie-Cécile Boulanger, marraine, femme de Louis Bergeret, laboureur en ladite paroisse.*

« Cette bénédiction fut précédée d'une allocution adressée à l'assemblée par Mgr l'Évêque, dans laquelle il fit sentir les avantages moraux et les fins d'une cloche. »

Chateaubriand a parlé en poète du charme des sonneries religieuses : « Lorsque, avec le chant de l'alouette, dit-il, vers le temps de la coupe des blés, on entendait, au lever de l'aurore, les petites sonneries de nos hameaux, on eût dit que l'ange des moissons, pour réveiller les laboureurs, soupirait, sur quelque instrument des Hébreux, l'histoire de Séphora ou de Noémi[1]. » Le souvenir de cette musique aérienne attendrira toujours ceux qui ont été élevés au village, où ils l'entendaient à toute heure et dans les circonstances diverses de leurs premières années. Les enfants de notre temps poétisaient les cloches à leur façon : ne pensions-nous pas fermement que le Vendredi-Saint elles s'en allaient à Rome à travers les airs, pour n'en revenir que le samedi? D'aucuns même affirmaient les avoir vues, et le croyaient peut-être.

Le carillon d'Étouy était renommé. « Avec quel plaisir (dit aussi Chateaubriand), Pythagore, qui prêtait l'oreille au marteau du forgeron, n'eût-il point écouté le bruit de nos cloches la veille d'une solennité de l'Église ! » Il nous semble encore entendre (et ceux de notre génération

1. Chateaubriand, *Génie du Christianisme.*

ont dû conserver le même souvenir), l'air du *Roi Dagobert* attaqué avec une véritable verve par M. Caron, notre excellent maître d'école.

Nous savons bien que la causticité de l'esprit picard avait mis, sur la sonnerie des trois cloches, des paroles désobligeantes pour les pépiniéristes d'Étouy, qu'on accusait d'agissements peu délicats. Les cloches chantaient, d'après de mauvaises langues :

Délinquants,
Voleux d'plant,
Einnui planté,
Edmain r'prand[1].

Sans nous attarder à justifier nos compatriotes de cette médisance, souhaitons que les parrains et marraines des nouvelles cloches aient porté bonheur à celles-ci. Quand le long usage des cloches que nous avons connues eût rendu leur remplacement opportun, le zèle de M. l'abbé Henry, curé de la paroisse, sut trouver les fonds nécessaires. Le 28 février 1892, eut lieu la bénédiction des cloches actuelles, au milieu d'un concours nombreux d'habitants d'Étouy et des villages voisins. « Élevées au-dessus de la vie terrestre, comme dit le poète, elles planeront sous la voûte azurée.... Elles prêteront leur voix au destin, et annonceront les vicissitudes de la vie. Qu'elles nous répètent que rien ne dure en ce monde, que toute chose terrestre s'évanouit, comme le son qu'elles font entendre, et qui bientôt expire[2] ! »

Les nouvelles cloches portent les inscriptions suivantes :

1° *Grosse cloche.*

« Donnée en 1824 par M. Michel et Mme de Nicolaÿ, parrain et marraine, M. Pécourt, curé, refondue et augmentée en 1892 par les soins du conseil de fabrique, j'ai été remontée par une subvention de la commune, bénite par M. l'abbé Blond, vicaire général, et nommée *Josephe-Paule-Clémence-Marguerite* (Joseph Corbel et Marguerite Mahieux). M. Paul

1. *Einnui*, aujourd'hui. On voit la finesse du jeu de mots sur ce jeune plant *aussitôt planté*, *aussitôt repris*... par celui qui l'avait vendu. Cf. Corblet, *op. cit.*, p. 191 ; Le Roux de Lincy, *le Livre des Proverbes français*, Paris, 1859, 2e éd., t. I, p. 346.

2. Schiller, Poésies, *le Chant de la Cloche.*

Chouanard, parrain, et dame Clémence Thomas, son épouse, marraine M. Henry, curé, M. Lejeune, président du conseil de fabrique, M. Mahieux-Famin, maire, M. Corbel-Féret, adjoint. »

Un empêchement survenu au dernier moment n'a pas permis à M. et Mme Chouanard d'assister à la bénédiction. C'est en réalité M. Joseph Corblet et Mlle Marguerite Mahieux, dont les noms ont été intercalés, qui ont rempli les fonctions de parrain et marraine.

2° *Cloche moyenne.*

« Antérieure à la révolution de 1793, j'ai eu, en 1849, pour parrain et marraine M. Mahieux-Famin et Mme Augustine Queste, femme Fournival; M. Petit, curé.

« Refondue en 1892 par les soins de M. Lejeune (Louis-Honoré), et augmentée par sa générosité, j'ai été bénite par M. Blond, et nommée *Cyrinne-Laurence-Stéphanie*. M. Lejeune, Étienne, parrain; dame Laurence Caron, son épouse, marraine; M. Henry, curé, etc. »

3° *Petite cloche.*

« Donnée en 1824 par M. et Mme Lartizien-Noël, refondue et augmentée en 1892 par les soins de M. Georges Féret, qui, en souvenir de sa femme, l'a nommée *Alice*. M. Auguste Féret, parrain : dame Louise Noël, son épouse, marraine. M. Henry, curé, etc. »

NOTE IV

(Page 8)

L'église d'Étouy pendant la Révolution.

L'église d'Étouy a été profanée pendant la période révolutionnaire. Elle a peu souffert matériellement. La statue équestre de saint Martin, patron de la paroisse, qui orne le maître-autel, ainsi que les statues d'Adrien de Wignacourt et de Louise de Saint-Périer, sa femme, ont échappé à la destruction. Mais les blasons sculptés sur les deux piliers de la chapelle seigneuriale ont été martelés.

Nous transcrivons textuellement trois procès-verbaux officiels, concernant l'église d'Étouy à cette époque.

I

« Nous, maire et officiers municipaux et agent national, ainsi que le conseil général de la commune d'Étouy, ayant assemblé la commune au son de la cloche et de la caisse pour être présents à la plantation des deux arbres de la Liberté, comme l'ordonne la loi du 3 pluviôse dernier, savoir qu'il en sera planté un neuf et vert au coin de la porte du cimetière, et un autre sur la place publique, en lieu et place de celui qui est à présent séché. Et en même temps, nous avons par la même délibération convoqué les citoyens commandants, le lieutenant et autres officiers, d'assembler leur garde nationale en armes, pour être présents et mettre le bon ordre à la cérémonie de la plantation des nouveaux arbres de la Liberté, ainsi que de la dédicace de la cy-devant église en temple de la Raison, dont il a été prononcé un discours patriotique et républicain par le citoyen André Pallin, cy-devant curé d'Étouy. Et en suivant, il a été chanté par le peuple ainsi que nous les hymnes républicains et patriotiques, et celle des Marseillais pour la dédicace du temple de la Raison. Puis nous consentons y convoquer et assembler les assemblées populaires, y annoncer et publier les lois en temps et lieu aux habitants de la commune, pour

que les lois soient suivies et exécutées suivant leurs formes et teneur. C'est à quoi l'assemblée a consenti. Et consentons maintenir la constitution, et dire : Vive la République! Et avons signé au temple de la Raison, le 30 ventôse, l'an deuxième de la République française, une et indivisible, et impérissable. Vive la République! Assisté des citoyens maire et officiers municipaux, et du conseil général de la Neuville-en-Hez, qui ont signé avec nous.

« Devimeux, maire; Saulnier, agent national; Collier, officier; Lejeune, officier; Delavière, officier; Lartizien, officier; Ponthiau; J. J. Mahieu; Duchesne; Lefevre, Borel, officier; Hardiviller, notable; Sénémont, notable; François Vuarnier, notable; Philbert, notable; François Mercier, notable; Lejeune, notable; Pierre Lebel; Pirlot, notable; Déjardin; Joachim Leclerc; Frion; Lejeune; Louis Protiais, secrétaire greffier; Pallin, cy-devant curé d'Étouy. »

II

« Ce jourd'hui, 30 germinal l'an III de la République française, une et indivisible, nous, maire et officiers municipaux, conseil général et agent national de la commune d'Étouy, étant assemblés au lieu des séances ordinaires pour délibérer sur les ouvrages (*sic*) de la commune, et particulièrement aussi pour faire délivrer les deniers dus pour les secours des parents des défenseurs de la patrie. Et à ce même moment nous avons reconnu environ deux cents femmes et filles qui sommes (*sic*) venues d'un bon accord et comme déterminées. Sur quoi ils ont enlevé les clefs de l'église, malgré la résistance que nous avons pu faire, et ont enlevé de force le citoyen André Pallin, curé d'Étouy, et l'ont forcé à célébrer la messe dans l'église, et ont même dit les dites *femelles* (*sic*), à nous inconnues à cause du grand nombre et du tumulte, qu'il voulait (*sic*) vivre et mourir pour la Loy de leurs pères, et qu'il prétendait (*sic*) la religion comme cy-devant; que cela n'empêche pas que ces tendres mères ont donné tous leurs enfants pour soutenir la Patrie, espérant que le culte catholique n'empêcherait point de chasser et poursuivre les tirants (*sic*), comme cy-devants. Nous nous sommes aperçus que André Pallin,

curé, n'était point dans le dessin de dire la messe dans l'église, puisqu'il avait préparé une chambre dans le presbytère pour dire sa messe. Mais il a été forcé de l'aller dire dans l'église. C'est ce que nous avons signé pour sincère et vray les jours, mois et an que dessus

« Devimeux, maire; Deslaviere, officier; Lartizien, officier; Louis Prothais, secrétaire greffier; Frion, officier; Lejeune, officier; Pirlot, notable; Charles Masse, notable; Sénémont. »

III

« Ce jourd'hui, 16 prairial, l'an III de la République française, une et indivisible, s'est présenté devant nous maire et officiers municipaux, et conseil général de la commune d'Étouy, le citoyen André Pallin, curé de cette commune, qui a été requis de continuer ses fonctions du culte catholique, et d'obéir en tout aux lois de la République, ce qu'il a accepté et fait avant de paraître dans l'église. Accordé par la direction desdits cultes par le décret du présent mois. Et ledit Pallin a signé avec nous, les jours, mois et an que dessus.

« Devimeux, maire; Lejeune, officier; Pallin; Lartizien, officier; Deslaviere, officier; Louis Prothais, secrétaire greffier; Saulnier, p. s. »

NOTE V

(Page 22)

Le patois picard.

Le jeu de boules est très en usage en Picardie, où son origine est fort ancienne. Deux expressions relatives à ce jeu (le nom d'un lieu-dit d'Étouy et un mot employé dans tout le patois picard) sont un souvenir, comme nous l'avons dit au chapitre II, de l'occupation anglaise :

1° Près de la ferme se trouve une pièce de terre appelée le Courtil

Cadet-Meux, ou *eul Boulangran. Boulangran*, c'est boulingrin. Ce mot, qui est passé dans la langue française, est un mot anglais : « *bowling-green*, de *bowl*, boule, et *green*, vert; gazon pour jouer à la boule[1]. »

2° Les Picards appellent *gate* le trou entouré de planches qui termine le jeu de boules à ses deux extrémités, et qui reçoit les boules trop fortement lancées. Ce n'est pas autre chose que le mot anglais *gate*, barrière, obstacle. Toute boule tombée dans le *gate* est une boule perdue. De là, dans le patois picard, l'expression proverbiale : *Il ó queu dinch' gate*, pour dire : il a échoué.

Il serait facile de relever d'autres étymologies anglaises. *Houper*, pousser un cri d'une nature spéciale, pour diriger les pas d'une personne éloignée, vient de *hoop*, crier, etc.

Les mots de cette origine étaient pour le patois picard des acquisitions accidentelles. D'une manière générale, ce patois est un très ancien langage, formé de la combinaison du celtique, du latin et du germanique, héritier direct et fidèle de la langue romane, et l'un des trois principaux dialectes de la langue d'oil (qui comprenait en outre le normand et le patois de l'Ile-de-France). Les premières productions du patois picard remontent à une haute époque. Littré déclare que dès le début du moyen âge, « ce sont les littératures de la Normandie, de la Picardie et de l'Ile-de-France qui ont la primauté par le nombre et la qualité des œuvres[2] », et la supériorité de la littérature picarde sur les deux autres devait s'accuser avec le temps. « L'influence picarde, dit Génin, a été prédominante dans le français à cause du nombre considérable de poètes fournis par la Picardie au moyen âge[3]. » Elle ne fournit pas que des poètes. Beaumanoir par exemple, bailli de Clermont, personnage officiel, n'aurait pas eu besoin de nous apprendre qu'il était Picard[4], car son langage, comme le remarque

1. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, v° *Boulingrin*.

2. *Ibid.*, Préface, p. xlv.

3. Génin, *Des variations du langage français*, p. 33; cf. Fallot, *Recherches sur les formes grammaticales au XIIIe siècle*; Pierquin de Gembloux, *Histoire littéraire des patois*, p. 185; Coquebert de Montbrat, *Mélanges sur les langues et les patois*, p. 25.

4. Beaumanoir, *Coutumes du Beauvoisis*, Prologue.

Loisel, « le montre manifestement[1]. » Ainsi Rivarol ne disait rien de trop, lorsque, devançant la critique renseignée des Littré et des Génin, il écrivait : « L'influence du patois picard s'accrut avec celle de la Couronne. C'est donc le génie clair et méthodique de ce jargon.... qui domine aujourd'hui dans la langue françoise[2]. » Telle est l'importance linguistique et la haute valeur des patois. A l'encontre d'un préjugé trop facilement admis, ils sont, non des déviations, mais au contraire des précédents philologiques. Le picard apparaît comme un patois considérable. Il fut, si on l'ose dire, le français du moyen âge.

Sa littérature est des plus riches. L'abbé Corblet, qu'il faut toujours citer quand on écrit sur ce sujet, en donne une bibliographie[3] où nous relevons les monuments les plus précieux (entre autres un manuscrit de l'*Amadis de Gaule*, écrit en pur picard, que Lacurne de Sainte-Palaye déclare avoir vu au Vatican, et qui serait, dans une opinion, le texte primitif). Encore cet inventaire est-il fort incomplet. Il eût fallu mentionner tout ce qui a été conservé de ces sonnets, de ces *plaids*, de ces *reverdies*, et des poèmes des trouvères, que l'on chantait dans les *gieux sous l'ormel*, véritables cours d'amour du Nord, et surtout de ces très nombreux fabliaux, source abondante de gaieté gauloise, dont s'inspirèrent souvent les meilleurs auteurs de Rabelais à Voltaire, et à laquelle, par exemple, le génie tout poétique de La Fontaine ne dédaignait pas de puiser à l'occasion, pour ne citer que celle de ses fables qui se termine par ces trois vers :

> Et ce dicton picard à l'entour fut écrit :
> *Biaux chires leups, n'écoutez mie*
> *Mère tenchent chen fieux qui crie*[4].

Le patois picard survécut, en tant que langage parlé, à la littérature patoise. On le parla partout, ou plutôt on ne parlait que lui même à l'église. C'est encore là une tradition picarde. On connait les *épîtres*

1. Loisel, *Mémoires du Beauvoisis*, VII, 12.
2. Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue françoise.*
3. L'abbé Corblet, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne....* Paris, 1851, p. 44.
4. La Fontaine, *Fables*, IV, 16. Voir Génin, *Récréations philologiques*, t. I, p. 285.

farcies, mélangées de latin et de langue vulgaire, et le célèbre *Chant de l'âne*, dont la cathédrale de Beauvais retentissait chaque année :

Biau chire âne, cor allez,
Belle bouche, cor chantez!

L'abbé Grégoire, lorsqu'il siégeait à l'Assemblée Constituante, avait rêvé l'anéantissement des patois. A cet effet, il envoya dans les provinces, en août 1790, une circulaire, accompagnée d'un questionnaire en quarante-trois articles, afin de recueillir les éléments du rapport que plus tard il adressa à la Convention. On a publié il y a peu de temps les réponses, jusqu'alors inédites, qui furent faites à ces questions. Interrogé sur le picard, un chanoine de Saint-Omer répondait notamment à Grégoire : « Je présume fortement que l'on prêchait jadis en patois; on m'a lu quelquefois des fragments de sermons que l'on m'assurait avoir été prêchés. J'ai connu dans ma jeunesse un curé picard, d'un village entre Amiens et Breteuil, prônant en patois de la manière la plus risible[1]. »

Dans notre enfance, le picard était d'un usage général à Étouy. On remarquait celui qui parlait français et on l'accusait de *chatonner*, c'est-dire de parler précieusement.

Aujourd'hui, le patois tend chaque jour à disparaître, dans notre province comme dans les autres. Mais il faudra bien du temps avant qu'il ne passe à l'état de langue morte. Non seulement on le parle encore, mais on l'imprime. A Abbeville, à Amiens, on publie des almanachs, disons des *arménos*, où nos compatriotes aiment à lire les dialogues satiriques du garde champêtre *Rake-à-terre*[2] et de son interlocuteur, sortes de Pasquino et de Marforio villageois. On édite également des revues, des glossaires, des ouvrages en divers genres. Nous n'essayons pas d'en donner la liste : *o n'ons mie eul moien!*

1. Gazier, *Lettres à Grégoire sur les patois de France*, 1790-1794.... Paris, 1880, p. 257.
2. *Raker*, cracher.

NOTE VI

(Page 30)

Généalogie des sires de Wignacourt

Pierre
ép. Marie de Vaux

- Thomas, ép. Simone d'Isques, seigneur de la Rue-St-Pierre et de Litz.
  - David, prêtre.
  - Jean Ier.
    - Jean II.
- Jean, seigneur de Balloy.
  - Joachim, seigneur de Balloy.
    - Jean.
    - **Adrien**, seigneur d'Étouy, † 1628.
      - **Aloff**, marquis de Wignacourt, seigneur d'Étouy, 1617-1681.
        - Claude Adrien, seigneur d'Étouy.
        - **Pierre Adrien**, Gd-Maître de Malte, 1619-1697.
        - Françoise, ép. en 1627 Antoine Boyer, sieur de Villemoison.
    - **Aloff**, Gd-Maître de Malte, † 1622.
    - Joachim, † 1615.
    - Philippe.
    - Charles.

OBSERVATIONS

I. — Nous n'avons trouvé aucune indication généalogique, sauf quelques brèves mentions concernant des mariages, dans l'*Armorial général de France* de d'Hozier. Les manuscrits de d'Hozier sont également muets : l'*Armorial de Picardie, Généralité d'Amiens*, indique seulement que les Wignacourt sont répandus en Flandre, en Artois et même en Alsace. Nous avons vainement consulté le *Nobiliaire de Picardie* de Jacques Chevillard (Paris, 1758), le *Nobiliaire de Picardie* de Bignon (s. l. n. d.) et

le *Trésor généalogique de la Picardie...*, par de Belleval (Amiens, 1859). Ce dernier parle seulement du mariage de Françoise de Wignacourt, sœur de Pierre-Adrien, qu'il appelle « la mère des Noailles ». En effet, de son union avec le sieur de Villemoison naquit une fille, Louise, qui épousa Anne, duc de Noailles et d'Ayen, dont elle eut trois enfants : Anne-Jules de Noailles, maréchal de France, Gaston de Noailles, évêque de Châlons, et Louis-Antoine de Noailles, cardinal-archevêque de Paris[1]. Ainsi, le seigneur dont la statue décore notre église est l'arrière-grand-père d'un des prélats les plus illustres de France.

II. — D'après la généalogie Chérin, « l'origine de la maison de Wignacourt, quoique illustrée par deux grands-maîtres de Malte, n'est pas bien connue, ce qui peut venir de ce que la terre de Wignacourt, depuis plusieurs siècles, n'a pas appartenu aux seigneurs de ce nom.... La branche la plus distinguée est celle des marquis de Wignacourt, qui a donné deux grands maîtres à l'ordre de Malte[2].... »

Des renseignements plus étendus nous sont fournis par le *Nobiliaire de Picardie* d'Haudicquer de Blancourt (Paris, 1693). Cet auteur avait fait une sorte d'enquête officieuse pour établir les titres de noblesse des familles picardes, qui furent invitées à produire leurs preuves. Aloff, marquis de Wignacourt, seigneur d'Étouy (de Blancourt l'appelle seigneur *de Thouy*), fut au nombre des « produisants ». Nous apprenons par cette source que la famille de Wignacourt est sortie d'Huon, seigneur de Wignacourt, et de Charlotte de la Vieuville (1209). Elle s'est divisée en plusieurs branches. Le marquis Aloff justifiait de quatre races depuis 1504. Parlant de Philippe et de Charles, frères d'Adrien et d'Aloff, de Blancourt écrit qu'ils sont « morts dans le lit d'honneur », ce qui veut dire à l'ennemi, au service du roi.

III. — Les manuscrits de la Bibliothèque nationale, appelés *Pièces originales*, nous donnent la généalogie des diverses branches des Wignacourt de Picardie[3]. La pièce 95 contient celle des Wignacourt d'Étouy, dont nous donnons ci-dessus le tableau.

1. Moréri, *Dictionnaire historique*, v° Vignacourt.
2. Mss. de la Bibliothèque nationale, *Collection Chérin*, vol. 208, dossier 4150.
3. Mss. de la Bibliothèque nationale, *Pièces originales*, vol. 2995, dossier 66452; pièces 90 à 95 et 96.

Indiquons en passant que ces manuscrits fournissent des renseignements qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire locale :

La pièce 59 est relative à une information faite au château d'Étouy, en 1622, pour l'admission dans l'ordre de Malte d'un membre de la famille de Wignacourt.

Les pièces 62 à 71 sont des baux faits par le marquis Aloff et des actes divers. Ces baux concernent des terres, des bois, des étangs : le grand et le petit étang (?), et des moulins. Les fermiers s'appellent Mullot, Girard, Noël, etc., noms qui se sont conservés dans le pays.

IV. — Le tableau généalogique que nous donnons ci-dessus servira à faire comprendre la transmission des diverses seigneuries et leur réunion en une seule. Nous avons vu au chapitre III, § 1, que Thomas de Wignacourt avait reçu par succession de Marguerite de Berghes-Cohen, sa parente, la seigneurie de la Rue-Saint-Pierre. Par son mariage, il y ajouta la seigneurie de Litz. Son petit-fils, Jean II, mourant sans postérité, légua les deux seigneuries à son oncle David, abbé, qui, à son tour, les légua à Jean, fils de Joachim. Celui-ci, mort sans enfants, eut pour héritier son frère Adrien, déjà seigneur d'Étouy et de Cohen.

NOTE VII

(Page 39)

La Motte.

Le nom de La Motte signifiait souvent, sous la féodalité, un endroit fortifié, un *castellum*. (C'est ainsi que dans les historiens et chroniqueurs italiens, *rocca* a toujours le sens de forteresse.) Aucun vestige ni aucune tradition ne permet d'adopter cette étymologie dans le cas qui nous occupe. Mais on donnait aussi le nom de Motte à une butte de terre, naturelle ou non, située près des châteaux, comme signe du droit qu'avait le seigneur sur le sol. C'est au pied de cette élévation que se rendait la

justice. Tels ont été les commencements de La Motte : on y édifia des constructions qui furent entourées de fossés, et l'habitation devint le chef-manoir d'un petit fief relevant de la seigneurie d'Étouy.

Au mois d'octobre 1609, Adrien de Wignacourt l'inféoda à Jean de Filleau, officier de l'élection de Clermont.

En la personne de celui-ci, Étouy a compté au nombre de ses seigneurs un littérateur qui eut en son temps quelque notoriété. Il existe de lui un opuscule (petit in-12) qui est fort rare. Il comprend la traduction : 1° des deux livres de Sulpice Sévère, *Historia sacra*; 2° de l'ouvrage de Dorothée de Tyr, *Synopsis de vita et morte apostolorum, prophetarum ac discipulorum Christi*. Cette traduction, dédiée « à très vertueuse et très illustre Madame et Princesse Catherine..., Royne de France, mère du Roy », est intitulée : *La Saincte Bible réduicte en epitome par l'histoire divine et sacrée de Sévère Sulpice, commençant dès la création du monde, translatée fidèlement de la langue latine en la françoise... par Jean Filleau, jurisconsulte de Clermont en Beauvoisis; — de nouveau a été adjoutée vers la fin la considération de Dorothée, évesque de Tyr, sur la vie et mort des prophètes et des apôtres....* Paris, 1579. (Il a été fait, au moins pour la traduction de Sulpice Sévère, des éditions antérieures.)

« J'ay entreprins, dit l'auteur dans sa Préface, de recueillir en bref les choses contenues ès sainctes lettres dès le commencement du monde, amassant çà et là tout le plus beau et le meilleur, pour les déduire avec distinction des temps jusques à nostre mémoire, plusieurs ce requérant de moy instamment, qui désiroyent s'advancer promptement en la cognoissance des choses divines par une lecture abrégée.... »

En tête, on lit une épître en vers par laquelle le « translateur » présente son livre au « lecteur françois » :

Petit est le volume, et se porte à la main.
Mais si grand en subiect, qu'il ni a rien d'humain...
T'assurant bien d'un poinct, qu'en ma translation
Est le sens de l'autheur, et de sa diction,
Fidèlement traduit, et d'un aussi bas stille
Comme le sens est hault, et sa veine subtile.

A cette poésie est joint un sonnet de Jacques Grévin, le poète et médecin clermontois, ami de Filleau.

Il nous a été impossible de recueillir aucun renseignement biographique

sur ce seigneur-écrivain. Y a-t-il un lien de parenté entre lui et ses homonymes Jean Filleau, de Poitiers, controversiste religieux, mort en 1682, et Jean Filleau de la Chaise, également Poitevin, ami des Solitaires de Port-Royal, décédé en 1695, et frère de Filleau de Saint-Martin, traducteur de *Don Quichotte*? Rappelons-nous que Pierre Rioult, qui acheta la seigneurie d'Étouy en 1685, venait lui-même du Poitou. En résumé, du moment que le recueil de Le Long[1] et celui du P. Niceron[2], qui mentionnent les écrivains les moins importants, sont restés muets, nous pensons que toute recherche au sujet de notre compatriote Jean Filleau doit demeurer infructueuse.

Le nouveau fief s'appela La Motte-Filiaux (on aurait dû écrire La Motte-Filleau). Plus tard, il appartint à Philippe du Rémy, chevalier, d'où le nom de La Motte du Rémy. En 1745, il était à Jean-Claude Forget, seigneur de la Tache, capitaine général des fauconniers du cabinet du roi.

A la Révolution, les bâtiments furent démolis, la butte aplanie, le terrain livré à la culture. Nous y avons encore vu autrefois une petite ferme, entourée par les anciens fossés et occupée par une famille Palain. Depuis, la ferme et les habitants ont disparu.

Du petit fief de La Motte dépendait le « moulin d'En-Haut », dont nous avons donné une vue au chapitre premier.

NOTE VIII

(Page 33)

L'épitaphe d'Étouy.

Cette épitaphe donne lieu à diverses observations :

1° *Balœi dominus* : seigneur de Balloy.

1. Le Long, *Bibliothèque historique de la France....* Paris, 1768-1778.

2. Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres,* Paris, 1729-1745.

Haudicquer de Blancourt dit que les ancêtres d'Adrien de Wignacourt et Adrien lui-même ont été seigneurs de Balloy[1]. C'est évidemment cette localité qui est désignée dans notre épitaphe par le mot *Bilœi*. Il nous a été impossible de savoir où était ce fief, probablement situé dans l'Amiénois.

D'après l'inscription, Adrien semble avoir inféodé Balloy à son frère Joachim, qui ne l'aurait gardé que peu de temps, *aliquantulum*. Nous savons qu'il quitta la France pour aller rejoindre son frère Aloff à Malte, où il mourut (1615).

2° *Sub illustrissimo principe Alexandro Vindocino* : sous l'illustrissime prince Alexandre de Vendôme.

Il s'agit d'Alexandre de Vendôme, grand prieur de l'ordre de Malte, frère du fameux César, duc de Vendôme, et né comme lui des relations de Henri IV avec Gabrielle d'Estrées.

Henri IV assassiné, la noblesse n'accepta pas facilement l'autorité de Marie de Médicis, de son favori Concini et de Richelieu ; elle fomenta des désordres pendant la minorité de Louis XIII.

En 1614, César, duc de Vendôme, souleva la Bretagne, puis fit sa soumission.

En 1626, son frère Alexandre entra dans la conspiration de Henri de Talleyrand et de la duchesse de Chevreuse contre Richelieu ; il y entraîna son frère César. Tous deux furent arrêtés, et enfermés au château de Vincennes. César en sortit après quatre années de captivité. Alexandre y mourut en 1629.

Il est permis de supposer qu'Adrien de Wignacourt, l'un des officiers d'Alexandre de Vendôme, ne resta pas entièrement étranger à ces événements, car l'inscription dit qu'il donna de nombreux exemples de courage militaire : *post multa militaris virtutis exempla.*

3° *E Belgio* : de Belgique.

L'Amiénois, d'où la famille d'Adrien tirait son origine, faisait partie de la « Belgique seconde » dans la division administrative de la Gaule devenue province romaine (voir la *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ*).

1. Haudicquer de Blancourt, *op. cit.*, p. 544.

4° *Regii ordinis equiti aurato* : mot à mot, chevalier doré de l'ordre du Roi.

D'une manière générale, chevalier de l'ordre du Roi veut dire chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et chevalier des ordres du Roi signifie chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de l'ordre du Saint-Esprit.

Reste à expliquer le mot *aurato*, doré.

Les Romains employaient la même locution, *aurati milites*, appliquée à des soldats d'élite : « *aurati milites, hoc est scuta habentes auro cælata*[1] ». De même, les chevaliers romains étaient dits *aurati* parce qu'ils avaient le droit de porter l'anneau d'or, privilège qu'ils possédaient seuls à l'origine : il devint plus tard celui de tous les ingénus, et Justinien en rendit la concession accessible même aux affranchis[2]. Ces souvenirs classiques ou juridiques ne sont évidemment d'aucun secours pour éclaircir l'expression *eques auratus* rencontrée fréquemment au moyen âge et par la suite, sans qu'il soit aisé de dire avec certitude à quelle institution elle se réfère.

Deux explications purement féodales ont été proposées.

D'après une opinion rapportée dans le rare et curieux ouvrage de Mennens, le titre d'*eques auratus* devait désigner spécialement le chevalier créé par un souverain et armé de sa main : « *Ut principes sicubi aliquem ob laude parta facinora decorare volunt, gladio tangant, quos equites auratos passim vocamus*[3].... »

Dans l'opinion la plus généralement adoptée, *eques auratus* désigne tout personnage noble qui, entré au service d'un chevalier, a franchi le grade d'écuyer, dernier échelon avant de parvenir à la chevalerie, et à son tour a été armé chevalier. *Eques auratus* serait donc simplement synonyme de chevalier, et cette appellation viendrait des éperons d'or que le nouveau dignitaire portait désormais comme signe distinctif de son rang.

La première hypothèse semble peu vraisemblable, si l'on considère la

1. Forcellini, *Totius latinitatis lexicon*, v° *Auratus*; Cf. Tite-Live, IX, 40, Virgile, *Æn.*, XII, v. 536.

2. Digeste, XL, 10, *De jure aureorum annulorum*; Code, VI, 8, *eod. tit.*

3. Mennenius Francofus, *Deliciæ equestrium sive militarium ordinum et eorumdem origines*.... Cologne, 1613; Bibliothèque nationale, Inventaire H. 11054. — L'ouvrage est dédié à Jean Van den Haevel, *eques auratus*.

fréquence de l'expression *eques auratus*. La seconde a le tort de donner une interprétation trop générale : il paraît difficile d'admettre que tout chevalier sans exception ait été ainsi qualifié. Pour nous, ce titre ne désignait qu'une catégorie restreinte de chevaliers, les chevaliers de l'Éperon d'or, *dello Sperone d'oro*.

L'ordre de l'Éperon d'or était un ordre de chevalerie spécial; il est peu connu, et mériterait une étude particulière.

On n'est pas d'accord sur son origine. Certains auteurs en attribuent l'institution à Constantin [1], d'autres aux papes [2], qui ont souvent donné à leurs légats ou aux auditeurs de Rote le droit de créer des chevaliers de l'Éperon d'or.

Ces chevaliers s'appelaient *equites aurati* ou *cavalieri dorati*. Leur nom venait des éperons qu'ils avaient aux pieds [3], ou, selon un auteur, de ce qu'ils portaient au cou une croix dont l'extrémité inférieure se terminait par un éperon d'or avec une petite étoile (stelletta) [4].

Les nombreux chevaliers de l'Éperon d'or créés par les papes étaient en même temps comtes palatins. Le pape conférait l'ordre en ces termes : « *Te auratæ militæ equitem et Aulæ Lateranensis comitem facimus et creamus* [5]. »

Moroni cite un exemple intéressant de nomination à cette dignité par le pape. L'architecte Fontana ayant mené à bonne fin l'érection difficile de l'obélisque qui décore la place du Vatican, Sixte-Quint, en récompense, le gratifia d'une pension importante, et le fit chevalier de l'Éperon d'or.

Cet ordre a jeté un vif éclat. Grégoire XVI disait à son sujet : « Niuno per verità ignora fra gli ordini equestri quello dello Sperone d'oro per antichità d'origine, per celebrità di fondazione, e per copia d'onore pri-

1. Bergamaschi, *Breve notizia storica dell' imperiale ordine de' cavalieri aurati*, Turin, 1695; Angeli, *Memorie storiche sull' antichità ed eccellenza dell' ordine aurato*, Bologne, 1818; — Cf. Code Théodosien, *de professionnibus*, liv. I.

2. Le père Helyot, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, Paris, 1714; t. VIII, ch. 65, *Des chevaliers de l'Éperon d'or*.

3. Moroni, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica, da San-Pietro a nostri giorni*, Venise, 1854, V° *Sperone d'oro*.

4. Bonanni, *Catalogo degli ordini equestri e militari* (cité par Moroni).

5. Moroni, *op. cit.*

mieramente risplendere[1]. » L'abus des concessions fit tomber l'Éperon d'or dans le discrédit. Grégoire XVI le supprima en 1841 et le remplaça par l'ordre de Saint-Sylvestre.

L'importance qu'avait eue l'ordre de l'Éperon d'or explique comment à la Renaissance on trouve l'expression *eques auratus* employée parfois avec une acception évidemment dérivée, qu'il importe de ne pas confondre avec le sens primitif. C'est alors ou un titre simplement honorifique ou une qualification empruntée à une institution nouvelle. On peut citer les exemples suivants :

1° Il y avait à Venise des *equites aurati Sancti Marci*. On nommait ainsi certains patriciens ayant le privilège de porter un collier d'or : « *torquis aureus cui D. Marci... sive Leonis alati effigies.* » De même, à Gênes, les chevaliers de Saint-Georges[2];

2° Dans les universités italiennes, certains diplômes conféraient le titre de chevalier doré. Cantù parle d'un des ancêtres de saint Charles Borromée, Andrea Borromeo, qui était *dottorato in Padova e cavaliere aurato*[3];

3° On trouve dans le *Trésor numismatique* une médaille du sultan Mahomet II, « *magni Sultani Mohameti II imperatoris* », qui porte ces mots : « *Gentilis Belenus, Venetus, eques auratus, comesque Palatinus, fecit*[4] ». Les auteurs du *Trésor* traduisent ces mots par : décoré d'une chaîne d'or. (Peut-être en réalité s'agit-il d'un chevalier de l'Éperon d'or, comme nous le ferait croire la qualité de comte palatin.)

1. Moroni, *loc. cit.*; Cf. Honoré de Sainte-Marie, *Dissertations historiques sur la Chevalerie ancienne et moderne*, Paris, 1718; Muratori, *Annali d'Italia dall' era volgare sino all' anno* 1749, *Dissert.* 53, *Dell' istituzione de' cavalieri*, Lucques, 1762.

2. Mennens, *op. cit.*, p. 118.

3. Cantù, *la Lombardia nel secolo XVII.*

4. Trésor numismatique, *Médailles coulées et ciselées en Italie aux XVe et XVIe siècles*, Pl. XIX, n° 3, p. 16.

NOTE IX

(Page 44)

Ouvrages à consulter sur l'ordre de Malte.

Les ouvrages concernant l'ordre de Malte sont très nombreux. Nous n'indiquons ici que les principaux :

1° Pierre de Boissat, *Histoire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, Lyon, 1612, in-fol.

L'auteur, vice-bailli du Viennois, lieutenant civil et criminel de Vienne et seigneur de Licieu, dédie son ouvrage au grand maître Aloff, qu'il appelle « Monseigneur de Vignacourt ». Dans le privilège du roi, Louis XIII dit, en parlant de l'Ordre : « nos cousins les grands maîtres et chevaliers de l'ordre de Jérusalem.... »

L'ouvrage, divisé en dix livres, ne va que jusqu'en 1571.

La meilleure édition fut donnée en 1659 par le fils de l'auteur, Pierre de Boissat, dit *Boissat l'Esprit*, qui fut un des premiers membres de l'Académie française (1603-1662).

2° Jacques Bosio, *Dell' istoria della sacra Religione dell' illustrissima milizia di San Giovanni Gierosolimitano*, Rome, 1621, 1629 et 1684, 3 vol. in-fol.

Bosio était frère servant de l'ordre de Malte. Étant retenu à Rome pour les affaires de son ordre, il mit à profit ce séjour pour composer son histoire, qui eut un grand succès. C'est un ouvrage précieux par la quantité et l'exactitude des faits rapportés, et la plupart des auteurs qui ont écrit sur l'ordre de Malte ont mis Bosio à contribution.

Cet ouvrage, comme le précédent, est dédié à Aloff : « Al serenissimo signor e padron mio... Monsignor di Wignacourt.... »

Bosio était l'oncle d'Antoine Bosio ou Bosius, qui publia le célèbre ouvrage *Roma sotterranea* (Rome, 1632), et qui fut également agent de l'ordre de Malte.

3° Mathieu de Goussencourt, *le Martyrologe des chevaliers de Saint-Jean de Hiérusalem, dits de Malte...* Paris, 1643, 2 vol. in-fol.

L'auteur était un religieux de l'ordre des Célestins. Il donne le blason de tous les chevaliers, avec leur généalogie. Il mentionne que le père du grand maître Aloff était « seigneur de Lis en Picardie » (t. II, p. 307).

4° Jean-François Abela, *Malta illustrata....* Malte, 1647, in-fol. L'auteur était commandeur de l'ordre de Malte.

Une seconde édition a été publiée à Malte en 1772.

5° L'abbé de Vertot, *Histoire des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés depuis Chevaliers de Rhodes et aujourd'hui Chevaliers de Malte*, Paris, 1726, 4 vol. in-4°, ou 7 vol. in-12. Un huitième volume a été publié (1852) par Lefèvre : il comprend « les noms des derniers chevaliers de l'Ordre », parmi lesquels on trouve plusieurs fois le nom de Wignacourt.

6° Sébastien Paoli, *Codice diplomatico del santo ordine Gierosolimitano*, Lucques, 1733, 2 vol. in-fol.

7° Honoré Bres, *Malta antica illustrata...*, Rome, 1816, in-4°.

8° De Villeneuve-Bargemont, *Monuments des grands maîtres de l'ordre de Jérusalem...*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°.

9° Revue d'histoire nobiliaire, numéro de février 1882, *Procès-verbal d'information pour l'ordre de Malte.*

10° Léon de la Brière, chevalier de Malte, *l'Ordre de Malte*, Évreux, 1891.

On trouve dans cette brochure le nom du grand maître actuel, baron Ceschi di Santa Croce, qui réside à Rome, via Condotti, au palais de Malte, et celui de tous les chevaliers français aujourd'hui existants.

Parmi les renseignements que donne M. de la Brière sur l'organisation actuelle de l'Ordre, nous en notons un qui n'est pas sans intérêt au point de vue du droit des gens. L'Ordre s'occupe principalement de l'organisation des moyens de secours aux blessés en temps de guerre. Il fut convoqué officiellement à la Conférence de Genève, et y figura par son plénipotentiaire, au moins dans les premiers débats qui précédèrent la Convention.

11° Farochon, *les Chevaliers de Rhodes et de Malte*, Tours, 1893.

12° Le baron de Montagnac, délégué du grand maître de l'Ordre en France, *l'Ordonnance des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem* (*Malte*), Paris, 1893.

Ce volume contient un grand nombre de gravures intéressantes, reproduisant notamment les uniformes et les insignes de chaque grade. Il fait l'exposé très détaillé de l'état actuel de l'ordre de Malte.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos 1

Chapitre I. — Étouy 1

II. — Les origines 11

III. — Les anciens seigneurs 25

§ 1. Avant les sires de Wignacourt 26

§ 2. Depuis les sires de Wignacourt jusqu'à la Révolution. 30

Appendice. — Les sires de Wignacourt à Malte 45

Note I. — Le Calvaire 61

— II. — Le vieux Chemin de la Croix 63

— III. — Les cloches 64

— IV. — L'église d'Étouy pendant la Révolution 68

— V. — Le patois picard 70

— VI. — Tableau généalogique des sires de Wignacourt 74

— VII. — La Motte 76

— VIII. — L'épitaphe d'Étouy 78

— IX. — Les historiens de l'ordre de Malte 83

Table des matières 87

28 596. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

ÉTOUY

SES ORIGINES

ET

SES ANCIENS SEIGNEURS

NOTICE

SUR UN VILLAGE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

. . . Antiquam exquirite matrem.

VIRGILE

PARIS

IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE

9, RUE DE FLEURUS, 9

1894

LIBRARY
AUG
29
1979

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BRIEF
DC
0010360

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 13 10 01 021 0